



LA RESPONSABILISATION EN ACTION

GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES
JEUNES SUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

GLOSSAIRE

Voici les définitions des principaux termes, concepts et acronymes que vous rencontrerez dans cette boîte à outils.

Autonomisation : actions entreprises par des individus pour surmonter les obstacles de l'inégalité structurelle. Dans le cas des jeunes, ce processus leur permet de prendre des décisions et de mettre en œuvre des changements dans leur vie et celle des autres.

Bien (ou service) public : quelque chose qui n'est pas détenu par un individu ou une entreprise spécifique et qui ne peut donc être retenu. Il est fourni sans but lucratif, au profit de l'ensemble de la société.

Cadre de responsabilisation (national) : plan d'action (national) impliquant plusieurs parties prenantes, axé sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement durable dans ton pays et sur la responsabilisation par rapport à ceux-ci.

Décideur : individu jouissant de responsabilités spécifiques dans la prise de décisions. Si le terme est surtout associé aux gouvernements et personnalités politiques, il peut aussi désigner des individus issus d'autres domaines, par exemple des directeurs de multinationales.

Développement durable : processus de développement global appuyé par des systèmes qui créent des sociétés plus saines et plus solidaires, et où les jeunes sont en première ligne du changement et du développement.

Données ouvertes : données et contenus pouvant être librement utilisés, modifiés et partagés par n'importe qui, dans n'importe quel but.

Droits humains : droits inhérents à tous les êtres humains, indépendamment de leur nationalité, lieu de résidence, sexe, origine nationale ou ethnique, couleur de peau, religion, langue ou autre.

Dynamique de pouvoir : apparaît dans des situations où les individus jouissent de degrés de pouvoir variables. Ce pouvoir peut avoir une influence sur qui prend les décisions et sur la façon dont elles sont prises.

Écosystème de responsabilisation : l'environnement dans lequel le suivi, l'évaluation et les rapports sont réalisés, ainsi que les parties prenantes, processus et informations qui les sous-tendent.

Égalité des sexes : situation dans laquelle l'accès aux droits ou possibilités n'est pas influencé par le sexe.

Forum politique de haut niveau (HLPF) : principale plateforme de l'ONU pour les objectifs de développement durable et centre du cadre de développement de l'après-2015. Le HLPF est chargé de l'évaluation des Objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

Gouvernance : manière dont le pouvoir et les ressources sont acquises, gérées et distribuées. La bonne gouvernance désigne les processus et résultats politiques et institutionnels considérés comme indispensables à la réalisation des objectifs de développement et inclut les principes de transparence, de responsabilité, de responsabilisation, de participation et de réactivité.

Groupe d'experts interinstitutionnel sur les indicateurs des ODD (IAEG-SDG) : groupe composé de représentants d'agences et de commissions régionales de l'ONU ainsi que de 10 à 15 représentants des systèmes statistiques des pays. L'IAEG est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre d'indicateurs mondial sur les Objectifs de développement durable.

Groupe de travail ouvert (GTO) : groupe de plus de 70 États membres créé à la conférence Rio+20 en 2012. C'est lui qui a été chargé de rédiger les Objectifs de développement durable proposés aujourd'hui.

Jeunes : selon la définition la plus communément acceptée utilisée par l'ONU, tout individu âgé de 15 à 24 ans. La jeunesse peut aussi être perçue comme une phase de la vie lors de laquelle un individu passe d'un état de dépendance (enfance) à un état d'indépendance (âge adulte).

Objectifs de développement durable (ODD) : les Objectifs de développement durable supplantent les OMD. Il s'agit d'un ensemble de 17 objectifs proposés (chacun étant assorti de cibles et indicateurs) qui structureront les politiques et cadres de développement des États membres des Nations Unies pour les 15 prochaines années.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : ensemble de huit objectifs assortis de cibles et d'indicateurs spécifiques adoptés à l'échelle mondiale, conçu pour encadrer les actions de réduction de la pauvreté entre 2000 et 2015.

Organisation communautaire : organisation locale dont la portée géographique est limitée à une communauté spécifique. Les organisations communautaires travaillent avec un agenda restreint mais ciblé en impliquant des membres de la communauté et elles peuvent être officiellement enregistrées ou non.

Partenariat : rapprochement d'une ou de plusieurs organisations aux vues similaires afin de mettre en œuvre un agenda commun. Le partenariat peut avoir pour objectif de donner plus de poids aux jeunes et à leurs droits.

Participation : implication active, éclairée et volontaire des individus dans le processus de prise de décisions et dans la vie de leurs communautés (tant au niveau local que mondial).

Processus de l'après-2015 : processus, dirigé par les États membres, de l'élaboration et de l'adoption des Objectifs de développement durable, avec la vaste participation des grands groupes et d'autres parties prenantes de la société civile.

Responsabilisation : processus consistant à demander des comptes aux responsables vis-à-vis de leurs engagements et actions. Il repose sur trois piliers : la responsabilité, la redevabilité et l'applicabilité.

Responsabilisation dirigée par les jeunes : habilitation des jeunes à demander des comptes aux décideurs par rapport aux engagements qu'ils ont pris en matière de développement durable à travers un renforcement des capacités, de l'accès et des pouvoirs.

Responsabilisation mutuelle : quand les activités de responsabilisation sociale dirigées par les citoyens et les jeunes et les processus de responsabilisation institutionnelle forment ensemble un cadre général au sein duquel toutes les parties prenantes partagent la responsabilité de la réalisation de leurs objectifs communs.

Révolution des données : hausse rapide des nouvelles formes de données, de leur prolifération et de leur usage. L'exploitation de cette révolution pour améliorer le suivi des objectifs de développement durable est l'un des principaux débats du processus de l'après-2015.

Transparence : ouverture des gouvernements, entreprises, organisations et individus à la divulgation claire d'informations, règles, plans, processus et actions.

Youth Governance and Accountability Task Team : réseau mondial de jeunes praticiens appelant, au nom de la jeunesse, à la gouvernance et à la responsabilisation vis-à-vis des ODD aux niveaux local, national et mondial. La Task Team est soutenue par Plan UK, Restless Development et ActionAid.

References:

- *ACT!2015 Advocacy Strategy Toolkit*, ONUSIDA, The PACT et Restless Development, http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/advocacy_toolkit_en_0.pdf
- *Global agreements, grassroots advocacy: Youth and governance in a post-2015 world*, Plan UK, Restless Development et ActionAid, <http://restlessdevelopment.org/file/global-agreements-grassroots-advocacy-toolkit-pdf>
- *Power, Rights & Participation: A practical guide for youth action in a post-2015 world*, Plan UK, Restless Development, ActionAid et British Youth Council, <http://restlessdevelopment.org/file/power-rights-and-participation-pdf>
- *Tools for Monitoring Development Issues at Grassroots Level, (2010)*, African Monitor

Photos : Restless Development sauf indication contraire. Conception : D.R. ink, www.d-r-ink.com.

Restless Development et ses partenaires remercient Mishka Martin pour son travail dans la production de cette boîte à outils.

Sommaire

	Introduction	4
	Choisir ta priorité de responsabilisation	8
	Cartographier ton écosystème de responsabilisation	12
	Former ton équipe d'action sur la responsabilisation	16
	Établir des indicateurs	20
	Définir les besoins en données et générer tes propres données	27
	Demander des comptes	32
	Faire entendre ta cause	38
	Finaliser ton cadre de responsabilisation	42
	Annexes	48



Cette boîte à outils a été conçue par Restless Development, en collaboration avec African Monitor, Plan UK et YES Ghana, et cofinancée par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Elle constitue une ressource clé du programme Big Idea (www.restlessdevelopment.org/big-idea).

Pour en savoir plus, veuillez contacter l'équipe Big Idea de Restless Development : bigidea@restlessdevelopment.org

INTRODUCTION : À quoi sert cette boîte à outils ?

La responsabilisation en action : pourquoi maintenant ?

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté le programme de développement durable 2030, qui comprend un ensemble de 17 Objectifs de développement durable pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Ces objectifs sont ambitieux. Pour qu'ils se réalisent, il faudra que les citoyens – et surtout les jeunes – contribuent, de manière claire et dans un cadre formel, à assurer le suivi de leur mise en œuvre et à demander aux gouvernements de rendre des comptes par rapport aux engagements qu'ils ont pris. Cette boîte à outils s'adresse aux jeunes et à leurs organisations qui souhaitent assumer ce rôle.

Ce guide pratique t'orientera, étape par étape, dans l'élaboration d'un *cadre de responsabilisation national*. De quoi s'agit-il ? Un cadre de responsabilisation national est un plan d'action impliquant plusieurs parties prenantes, axé sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement durable dans ton pays et sur la responsabilisation par rapport à ceux-ci.

Chaque étape de cette boîte à outils te fournira de nombreuses informations, activités et ressources qui t'aideront à élaborer les différents éléments de ton cadre de responsabilisation.

Utilisation de cette boîte à outils pour demander des comptes sur les Objectifs de développement durable :

Voici les différentes étapes incluses dans cette boîte à outils et ce que tu auras accompli à la fin de chacune d'elles. Au terme du processus, tu auras réussi à mettre en place ton cadre de responsabilisation national.

Les différentes étapes de la boîte à outils :



Prête attention aux symboles suivants, ils te guideront tout au long de cette boîte à outils :



Activité



Astuces



Pause réflexion



ÉTAPE

Récapitulatif



Présentation des Accountability Advocates et du programme Big Idea :

Les Accountability Advocates sont un réseau de vingt jeunes leaders qui, avec l'appui de Restless Development, de ses partenaires (African Monitor, Plan UK et YES Ghana) et de mentors nationaux, gèrent l'élaboration de cadres de responsabilisation nationaux au Ghana, au Kenya, au Malawi, en Tanzanie, en Ouganda, au Royaume-Uni et en Zambie, grâce au cofinancement du programme Erasmus+ de l'Union européenne.

Le travail des Accountability Advocates s'inscrit dans le cadre du projet Big Idea, un programme de Restless Development sur la responsabilisation dirigée par les jeunes en matière d'ODD. Cette « grande idée » de Restless Development est simple : à condition qu'ils disposent des bonnes connaissances et compétences, des bons réseaux, de possibilités pertinentes de participer et de la capacité à créer et à partager des données, les jeunes compteront parmi les principaux acteurs de la responsabilisation des gouvernements par rapport aux ODD.

Les jeunes qui participent au projet Big Idea bénéficieront d'une aide pour :

- assurer le suivi et l'évaluation de la prestation de services et des engagements liés au développement durable et produire des rapports et des ressources accessibles aux citoyens pour sensibiliser aux questions urgentes ;
- collecter et générer des données pour la responsabilisation et les distribuer, dans des formats accessibles aux citoyens, aux activistes, aux médias, à d'autres initiatives citoyennes de responsabilisation et aux décideurs ;
- convoquer les parties prenantes (nationales) sur les questions urgentes et les engagements en retard et élaborer des plans d'action communs pour relever les défis ;
- faire pression pour une plus vaste participation citoyenne aux mécanismes de responsabilisation à travers des plaidoyers basés sur des faits.

Cette boîte à outils s'adresse à toi même si tu ne fais pas partie des Accountability Advocates ! Nous espérons qu'elle sera utile à d'autres jeunes leaders et à leurs organisations, ainsi qu'à des réseaux ou mouvements impliqués dans des initiatives de responsabilisation.

Les étapes proposées par cette boîte à outils peuvent être adaptées à n'importe quel travail de responsabilisation, qu'il soit ciblé sur les ODD ou non.

Les partenaires de Big Idea

Le projet Big Idea est géré par Restless Development et regroupe diverses organisations du monde entier dirigées par et ciblées sur les jeunes. Ensemble, elles jouissent d'une riche expérience pour ce qui est d'aider les jeunes à jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance et la responsabilisation.



Restless Development

Restless Development est une agence de développement dirigée par des jeunes qui a pour mission de placer ces derniers en première ligne du développement et du changement. L'agence, qui travaille aujourd'hui directement avec 400 000 jeunes et de nombreuses organisations de jeunes des quatre coins de la planète, façonne les politiques et les pratiques en aidant les jeunes à faire entendre leur voix aux niveaux local, national et mondial et en aidant les gouvernements et les organisations internationales à les impliquer concrètement dans la prise de décisions.

Restless Development a géré la réalisation du projet de consultation des jeunes sur l'après-2015 au nom du DFID-CSO Youth Working Group et est l'un des partenaires organisateurs du grand groupe des enfants et des jeunes de l'ONU.



African Monitor

Fondé en 2006 en tant qu'organisme continental indépendant, African Monitor assure le suivi des engagements pris en matière de développement par les gouvernements africains et leurs partenaires et évalue leur réalisation et leur influence au niveau des communautés locales. Sa campagne Voice Africa's Future (VAF) – African Youth sur l'après-2015, lancée en 2012, aide les jeunes à participer aux consultations sur les objectifs de développement de l'après-2015 et à les influencer en se servant de la technologie mobile pour recueillir les points de vue et les attentes des jeunes de dix pays africains. African Monitor offre une assistance technique à Restless Development dans le cadre du programme Big Idea en Tanzanie.



Plan UK

Depuis plus de 75 ans, Plan agit et s'engage en faveur du droit de chaque enfant à épanouir son potentiel. À travers ses programmes menés dans plus de 50 pays, Plan défend les droits des enfants et des jeunes, notamment leur intégration aux processus de prise de décisions et leur droit de participer.

Plan UK travaille en étroite coopération avec Restless Development depuis 2012 pour renforcer la participation des jeunes au processus de l'après-2015. Plan UK et Restless Development aident aujourd'hui un réseau d'enfants et de jeunes à demander des comptes aux dirigeants vis-à-vis de la réalisation du nouveau cadre au niveau national.



Youth Empowerment Synergy Ghana

Avec ses quelque 50 000 membres répartis dans tout le pays, YES-Ghana est aujourd'hui la première organisation pour jeunes du Ghana. Elle mène des politiques et des actions de plaidoyer centrées sur les jeunes et favorise le leadership, le développement des capacités, l'emploi et le développement entrepreneurial des jeunes. YES-GHANA gère la Voices of Youth Coalition, une plateforme de plaidoyer dirigée par des jeunes dont l'objectif est d'impliquer ces derniers dans l'élaboration du programme de développement et dans les actions de sensibilisation aux problèmes qui les concernent.

En 2012, la Coalition a rédigé le Ghana Youth Manifesto, qui influence actuellement la politique gouvernementale sur la jeunesse, en collaboration avec l'Autorité nationale de la jeunesse. Au Ghana, le projet Big Idea encourage les jeunes à plaider en faveur de l'adoption du National Youth Bill à l'aide de données ouvertes et de méthodes de recherche-action.

Étape 1

Choisir ta priorité de responsabilisation

Lors de cette première étape, tu vas devoir déterminer ta priorité de responsabilisation, c'est-à-dire le(s) engagement(s) spécifique(s) sur lesquels ton cadre de responsabilisation national va se focaliser. Il peut s'agir de plusieurs cibles spécifiques rattachées à un Objectif de développement durable spécifique.

Pour garantir que tu disposes de toutes les informations dont tu as besoin, nous allons commencer par en apprendre un peu plus sur les ODD, sur ce qui les a précédés et sur l'importance du rôle des jeunes dans la responsabilisation. Tu te pencheras ensuite sur les priorités pointées par les jeunes de ton pays pour le programme de l'après-2015. Enfin, tu détermineras ta priorité de responsabilisation pour ton cadre de responsabilisation national.

A. Les Objectifs de développement durable : un peu d'histoire

Les ODD s'inscrivent dans la continuité des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui ont expiré à la fin de l'année 2015. À la différence des OMD, l'élaboration des ODD a impliqué un niveau de consultation sans précédent. Plus de sept millions de personnes ont fait part de leurs priorités pour l'après-2015 par le biais d'enquêtes en ligne et de débats organisés depuis le niveau communautaire jusqu'au niveau mondial. Voici quelques-unes des grandes étapes ayant mené à la création des ODD :

Sept
2010

Une **réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU** sur les Objectifs du millénaire pour le développement est organisée pour accélérer la progression de leur réalisation et réfléchir à la suite

Juin
2012

Première discussion officielle sur les ODD lors de la **Conférence des Nations Unies sur le développement durable** à Rio de Janeiro (Rio+20). La conférence aboutit à la production du document de travail *L'avenir que nous voulons*, par lequel 192 gouvernements réaffirment leur engagement en faveur du développement durable et leur appui à l'élaboration des ODD

2013

Lancement d'une **vaste consultation** sur le programme de l'après-2015 aux niveaux mondial, régional et national. Son point d'orgue est le rapport du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) *Un million de voix : le monde que nous voulons*

Nov-
mar
2013

Réunions du Panel de haut niveau au Liberia, au Royaume-Uni et à Bali ; le communiqué officiel de Bali reflète la volonté des jeunes de jouer un rôle central dans le suivi des ODD.

Mars
2014

Publication d'un rapport intitulé « **Un nouveau partenariat mondial : éradiquer la pauvreté et transformer les économies grâce au développement durable** », qui présente une vision de l'après-2015 devant être caractérisée par une révolution des données et des gouvernements plus responsables et plus transparents et qui souligne que personne ne sera « laissé à la traîne ».

Juil
2014

Le **Groupe de travail ouvert (GTO) de l'Assemblée générale de l'ONU sur les Objectifs de développement durable** propose à l'Assemblée 17 ODD assortis de 169 cibles couvrant un large éventail de thématiques liées au développement durable, notamment la fin de la pauvreté et de la faim, l'amélioration de la santé et de l'éducation, le renforcement de la durabilité des villes, la lutte contre le changement climatique et la protection des océans et des forêts

Déc
2014

L'Assemblée générale des Nations Unies accepte le **rapport de synthèse du Secrétaire général**, qui énonce que l'agenda du processus des ODD pour l'après-2015 s'appuiera sur les propositions du GTO

Jan-
août
2015

Les **négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015** à l'ONU débutent en janvier 2015 et s'achèvent en août 2015

Juin
2015

Le **groupe d'experts interinstitutionnel sur les indicateurs des ODD (IAEG-SDG)** se réunit pour la première fois pour élaborer des indicateurs permettant d'assurer le suivi de la réalisation des objectifs et cibles au niveau mondial

Juil
2015

La 3^e conférence sur le financement du développement a lieu à Addis-Abeba, en Éthiopie, et rassemble les États membres, le secteur privé et la société civile afin d'adopter les modalités de financement des nouveaux ODD

B. Appel des jeunes à plus de gouvernance et de responsabilisation

Tout au long des consultations et négociations, les jeunes ont appelé en priorité à davantage de transparence et de réactivité de la part des gouvernements.

Étude de cas – « Youth Voices on a Post-2015 World » et appel évolutif à plus de gouvernance et de responsabilisation

En 2012-2013, Restless Development et le DFID-CSO Youth Working Group ont mené un projet mondial de consultation des jeunes intitulé « Youth Voices on a Post-2015 World ». Des consultations dans douze pays ainsi qu'une enquête en ligne ont permis à plus de 740 jeunes de débattre des questions locales et mondiales importantes à leurs yeux et d'articuler leurs solutions et visions pour le monde d'après 2015.

Malgré quelques variations d'une région à l'autre, les résultats des consultations ont révélé des similitudes remarquables au niveau des priorités définies par les jeunes.

Les principales thématiques à inclure dans le programme de l'après-2015 ont été établies dans l'ordre suivant :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|--|
| 1. Gouvernance | 4. Durabilité environnementale | 7. Emploi |
| 2. Soins de santé | 5. Égalité et discrimination | 8. Pauvreté et questions sociales |
| 3. Éducation | 6. Alimentation et nutrition | 9. Infrastructures |
| | | 10. Conflits |

La **gouvernance** a été désignée de manière générale comme l'aspect le plus important. Les jeunes veulent avoir affaire à des **gouvernements efficaces** qui **rendent des comptes** ainsi qu'à des structures de gouvernance qui leur donnent **accès aux processus de prise de décisions**. La question de la citoyenneté et le fait d'assurer l'accès à celle-ci à toutes les minorités, c'est-à-dire de garantir les **droits de tous les citoyens** tout en reconnaissant les responsabilités qui leur reviennent, ont été particulièrement mis en avant.

Le rapport complet est disponible ici : <http://www.youthpost2015.org/wordpress/report/youthvoices.pdf>

Grâce en grande partie aux efforts de jeunes et de la société civile, un ODD (l'objectif 16) est dédié à la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, à l'accès à la justice et à la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



OBJECTIF 16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Cibles :

- Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants
- Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
- D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
- Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
- Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux
- Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement
- Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

C. Le rôle des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable

En garantissant une plus grande transparence et responsabilisation des institutions ainsi que la participation ouverte à tous, l'objectif 16 favorisera la progression de la réalisation de tous les ODD.

Le rôle des jeunes dans leur mise en œuvre, leur suivi et la responsabilisation à leur égard sera néanmoins indispensable à leur réalisation. Comme le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon l'a déclaré dans son rapport de synthèse sur l'après-2015, « les jeunes porteront le flambeau du prochain programme de développement durable ». Non seulement la participation des jeunes renforcera l'effet des mesures mises en œuvre, mais en plus leur droit de participer est ancré dans le droit international, notamment dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Un autre ODD important pour le projet Big Idea ainsi que pour toute personne intéressée par le suivi et la responsabilisation est l'objectif 17.

OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Cibles liées aux données, au suivi et à la responsabilisation :

- D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays
- D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement



D. ACTIVITÉ : Comprendre les priorités des jeunes dans ton pays

Maintenant que tu en sais plus sur les ODD, sur leur provenance et sur l'importance du rôle des jeunes dans la responsabilisation, tu vas pouvoir te lancer dans l'élaboration de ton cadre de responsabilisation national.

Premièrement, réexamine les priorités établies par les jeunes de ton pays durant le processus d'élaboration des ODD.

Base-toi sur ces questions pour guider ton travail de recherche :

- Quelles étaient les réflexions des jeunes de ton pays sur les Objectifs du millénaire pour le développement ?
- Quels espoirs ont-ils formulés pour le programme de l'après-2015 ?
- Les priorités que tu as relevées reflètent-elles l'opinion des membres de ta communauté ou de ton réseau ?
- Penses-tu que ces priorités sont reflétées dans les objectifs et cibles des nouveaux ODD ?

Pour t'aider à répondre à ces questions, jette un œil aux ressources présentées dans l'encadré de la page suivante et rappelle-toi de noter tes conclusions : cela t'aidera à définir ta priorité de responsabilisation.



E. ACTIVITÉ : Choisir ta priorité de responsabilisation

Maintenant que tu t'es familiarisé avec les priorités des jeunes et d'autres questions importantes soulevées lors des consultations sur l'après-2015, il est temps de choisir les points sur lesquels tu (et, plus tard, ton équipe d'action sur la responsabilisation) souhaites focaliser ton cadre de responsabilisation national.

Avec 17 objectifs et 169 cibles, tu n'as que l'embarras du choix ! Tu dois être précis si tu veux suivre les progrès efficacement. Voici quelques étapes simples pour t'aider à choisir ta priorité de responsabilisation :

1. Consulte les sites <http://www.un.org/sustainabledevelopment/> ou <http://www.globalgoals.org/>.
2. Sélectionne un à trois ODD et familiarise-toi tant avec l'objectif en tant que tel qu'avec ses cibles.
3. Nous t'encourageons à définir jusqu'à trois cibles sur lesquelles focaliser ton cadre de responsabilisation. Elles peuvent être rattachées à un ou à plusieurs objectifs.
4. Note le(s) objectif(s) et la/les cible(s) que tu as choisis comme priorité de responsabilisation et explique pourquoi.



ASTUCE :

- Choisis des objectifs et des cibles que les jeunes de ton pays ont définis comme priorité en t'appuyant sur tes recherches.
- Choisis des objectifs et des cibles qui te passionnent afin de rester motivé et concentré quand des difficultés apparaîtront.
- Choisis des objectifs et des cibles liés à une cause sur laquelle toi, l'organisation à laquelle tu es affilié ou d'autres membres de ton réseau travaillez déjà : cela facilitera considérablement l'élaboration de ton cadre de responsabilisation.
- Choisis ta priorité de responsabilisation avec ton équipe.
- Demande l'avis de tes partenaires et collègues : ils auront peut-être quelques bonnes idées qui t'aideront à prendre ta décision.

Enfin, rappelle-toi qu'à mesure que tu avanceras dans cette boîte à outils et commenceras à former ton cadre de responsabilisation, il se peut que tu aies envie d'apporter de légers changements à ta priorité de responsabilisation. Tu peux par exemple décider de ne te focaliser que sur les cibles d'un seul objectif ou d'en choisir moins (ou plus).



RESSOURCES CLÉS sur le processus mondial de consultations sur l'après-2015 :

Action/2015: Coalition de 1 600 organisations qui pousse les jeunes à l'action vis-à-vis du programme de l'après-2015 et qui a organisé les consultations à l'échelle mondiale : <http://action2015.org>

Global Youth Call: Mis au point par l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la Jeunesse et fruit de consultations mondiales, cet appel présente des propositions concrètes pour les domaines cibles sur la jeunesse dans le programme de développement de l'après-2015 : http://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/The-Global-Call-on-Youth_3-June-2014.pdf

My World Survey: Cette enquête en ligne a été complétée par sept millions de personnes du monde entier, dont une majorité de jeunes. Les données sont accessibles ici : <http://data.myworld2015.org/>

Youth Voices on a Post 2015 World: Examine les résultats des consultations de jeunes mentionnées dans l'étude de cas ci-dessus : <http://www.youthpost2015.org/wordpress/report/youthvoices.pdf>

The UN Major Group for Children & Youth (MGCY): A soutenu la participation des jeunes aux processus de l'ONU et au Groupe de travail ouvert : <http://childrenyouth.org/>

À la fin de l'étape 1, tu auras :

- étudié les consultations de l'après-2015 dans ton pays et défini les priorités des jeunes
- choisi ta priorité de responsabilisation, c'est-à-dire le(s) objectif(s) et la ou les cible(s) sur lesquels tu vas focaliser ton suivi

Étape 2

Cartographier ton écosystème de responsabilisation

En commençant à développer ton cadre de responsabilisation, tu découvriras un tas de différents acteurs, processus et ressources liés à la responsabilisation sur les ODD. Il y a différentes parties prenantes impliquées dans le suivi, de nombreux ensembles de données utilisés pour évaluer les progrès et un large éventail de politiques et priorités sur lesquelles les gouvernements sont tenus de faire rapport. Tous ces processus de suivi, d'évaluation et de rapport ont lieu à différents moments, avec des degrés d'efficacité variables. C'est ce que nous appelons un *écosystème de responsabilisation*. L'étape 2 va t'aider à comprendre de quoi il s'agit et comment travailler dans cet écosystème.

À la fin de cette étape, tu auras cartographié ton écosystème de responsabilisation et réalisé une analyse des pouvoirs.

A. Cartographier les parties prenantes de ton écosystème de responsabilisation

Le succès des ODD requiert la collaboration de toutes les parties prenantes de l'écosystème dans la mise en œuvre et le suivi des progrès de la réalisation des objectifs.

Qu'entendons-nous par parties prenantes ?

L'expression « partie prenante » désigne une personne, une organisation ou un organisme qui a un intérêt dans la thématique ou la cause sur laquelle tu travailles, que ce soit parce qu'ils sont affectés par les décisions prises vis-à-vis de cette thématique ou parce que ce sont eux qui les prennent. Tu peux diviser les parties prenantes en trois catégories :

- Celles qui **prennent** les décisions – les *responsables*
- Celles qui sont **affectées** par les décisions – les *détenteurs de droits*
- Celles qui cherchent à **influencer** les décisions – les *influenceurs*, qui incluent les organisations de la société civile, les mouvements, les réseaux, les chercheurs et les activistes individuels.



Activité : Brainstorming sur les parties prenantes :

Rappelle-toi la priorité de responsabilisation que tu as définie lors de l'étape 1. Cette activité va te permettre d'identifier toutes les parties prenantes qui ont un intérêt dans la ou les thématique(s) que tu as choisies et font donc partie de ton écosystème de responsabilisation.

1. Si tu en as, sers-toi d'un tableau de conférence, de post-its et de stylos. Note le nom de chaque partie prenante sur un post-it et colle-le sur ton tableau. Tu peux utiliser des post-its de différentes couleurs pour les différents groupes.
2. Commence par inscrire le nom de tes contacts personnels et de **ceux avec qui tu travailles régulièrement**, par exemple d'autres jeunes leaders et groupes de jeunes.
3. Identifie à présent les **parties prenantes de la société civile** au sens large, y compris les organisations communautaires, les réseaux, les coalitions, les plateformes et les ONG intervenant aux niveaux sous-national et national. Tu peux aussi inclure celles qui interviennent au niveau régional.
4. Identifie ensuite toutes les **institutions pertinentes**, depuis le niveau local jusqu'au niveau national (y compris le niveau régional si tu le souhaites), telles que le gouvernement local, les ministères nationaux, les blocs régionaux et les organes pertinents de l'ONU.
5. Identifie à présent les **principaux décideurs ou élus** des institutions que tu as identifiées, par exemple les dirigeants des districts locaux, les ministres et les responsables politiques.

Définitions clés :

Responsables : acteurs ayant une obligation ou une responsabilité particulière vis-à-vis du respect, de la promotion et de la réalisation des droits humains ainsi que de la prévention de leur violation.

Détenteurs de droits : individus ou groupes sociaux jouissant de droits spécifiques à l'égard de certains responsables. De manière générale, tous les êtres humains sont des détenteurs de droits conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

2

6. Réfléchis à d'autres parties prenantes possibles, telles que les médias, les personnalités influentes et les célébrités.
7. Reviens à présent aux trois catégories de parties prenantes (détenteurs de droits, responsables et influenceurs) et essaie de rattacher chacune de tes parties prenantes à l'une d'elles. Certaines peuvent faire partie de plus d'une catégorie. Tu peux déplacer tes post-its sur ton tableau pour t'aider.



ASTUCE : Rappelle-toi de voir grand. La ou les thématique(s) sur lesquelles tu te focalises sont sans doute transversales et peuvent donc être intéressantes pour diverses parties prenantes de différents secteurs. La question de la santé et des droits sexuels et procréatifs (SDSP), par exemple, est une thématique transversale qui touche à trois ODD différents : le n° 3 (bonne santé et bien-être), le n° 4 (éducation de qualité) et le n° 5 (égalité entre les sexes).

Si on prend les SDSP comme exemple, voici quelques parties prenantes que tu pourrais identifier. Lorsque tu réalises ton exercice de cartographie, sois plus précis que l'exemple ci-dessous en incluant les noms d'individus, organisations et autres groupes de parties prenantes spécifiques.



B. Réaliser une analyse des pouvoirs

À présent que tu as identifié et classé toutes les parties prenantes pertinentes de ton écosystème de responsabilisation, il est temps d'examiner la façon dont tu vas pouvoir interagir, construire des relations et coopérer efficacement avec elles.

Tu vas devoir réfléchir en détail à la manière dont chaque partie prenante affecte ou est affectée par les décisions liées à ta thématique. Pour ce faire, tu dois comprendre le pouvoir dont elles jouissent – rappelle-toi qu'elles ne sont pas toutes égales et que certaines peuvent avoir plus de pouvoir que d'autres.

Qu'entendons-nous par pouvoir ?

Les individus peuvent user de leur pouvoir pour induire un changement positif. Le **pouvoir positif** peut se concevoir de trois façons différentes :

- Le **pouvoir intérieur** (« **power within** ») porte sur la valeur personnelle. Il désigne le sentiment de confiance, de dignité et d'estime de soi qui naît quand on prend conscience de sa situation et qu'on comprend qu'on peut y faire quelque chose.
- Le **pouvoir d'agir** (« **power to** ») porte sur la capacité d'action d'un individu. On commence par se rendre compte qu'il est possible d'agir, puis on évolue vers le passage à l'acte en développant des compétences et en comprenant qu'on peut influencer le changement.
- Le **pouvoir collectif** (« **power with** ») porte sur l'action collective et la coopération. En travaillant en partenariat avec d'autres acteurs, tu peux renforcer ton pouvoir, tes talents et tes connaissances et bâtir une force collective.

2

Le pouvoir n'est toutefois pas toujours utilisé de manière positive. Les parties prenantes peuvent par exemple s'en servir pour contrôler et influencer négativement les autres tout en maintenant leur propre pouvoir.

- Le **pouvoir invisible** peut amener les gens à adopter inconsciemment des systèmes de valeurs créés par ceux qui détiennent le pouvoir. Par exemple, des stéréotypes négatifs véhiculés par les médias peuvent limiter le rôle et la participation de certains groupes, y compris des jeunes.
- Le **pouvoir caché** est utilisé lorsque des individus et institutions puissants maintiennent leur influence en fixant et en manipulant les agendas et en marginalisant les groupes moins puissants. Certains processus de consultation excluent par exemple les groupes marginalisés et les décideurs déterminent les priorités sans eux.
- Le **pouvoir visible** couvre les aspects du pouvoir politique que nous « voyons », par exemple les règles, structures, institutions et procédures officielles qui sous-tendent la prise de décisions. En d'autres termes, il s'agit de la manière dont les gens qui ont du pouvoir utilisent les procédures et structures existantes pour influencer, soutenir et faire progresser les actions d'autres individus. Les élections, les partis politiques, les budgets et les lois en sont quelques exemples.

Dynamique de pouvoir et exclusion du pouvoir

Maintenant que tu comprends mieux les différents types de pouvoir, il est important d'analyser la dynamique de pouvoir au sein de ton écosystème de responsabilisation. Quel est le pouvoir relatif des différentes parties prenantes de ton écosystème ? Y a-t-il un groupe susceptible de dominer les autres ?



Activité : Réaliser une analyse des pouvoirs

La réalisation d'une analyse des pouvoirs doit être un exercice participatif qui implique idéalement certaines des parties prenantes identifiées lors du brainstorming, notamment des jeunes et d'autres groupes marginalisés.

Voici comment réaliser cet exercice :

1. Rassemble ton équipe et d'autres parties prenantes.
2. Récupère les post-its du brainstorming sur les parties prenantes réalisés dans le cadre de l'activité précédente.
3. Dispose les post-its sur un mur ou sur le sol, de manière à ce que le groupe puisse les voir.
4. Explique aux participants les différentes formes de pouvoir décrites ci-dessus.
5. Pose les questions suivantes aux participants concernant chacune des parties prenantes inscrites sur les post-its :
 - Quel est leur intérêt individuel pour la thématique ?
 - De quel pouvoir disposent-elles dans la prise de décisions ?
 - D'où vient ce pouvoir ?
 - Que sont-elles en mesure de faire ?
 - Quels sont les atouts dont elles doivent se servir pour favoriser le changement ? (Il peut s'agir de compétences, d'informations, de relations, de ressources, etc.)

Cette analyse des pouvoirs te permettra d'identifier les parties prenantes de ton écosystème de responsabilisation qui sont investies d'une autorité déléguée (**pouvoir visible**) et jouissent de la plus forte influence sur les décisions liées à la thématique que tu as définie. Tu devrais normalement aussi t'apercevoir que même si certaines parties prenantes ne sont pas investies d'une autorité déléguée, elles ont malgré tout

RESSOURCES CLÉS sur le pouvoir :

Consulte le site de l'Institute for Development Studies (IDS) pour obtenir plus d'informations sur le concept de pouvoir : <http://www.participatorymethods.org/method/power>

Sexe et exclusion du pouvoir

Si on jette un œil aux processus de gouvernance, on s'aperçoit que les filles et les femmes en sont souvent exclues. Des obstacles tels que les rôles dévolus par la culture, un accès moindre à l'éducation et une faible estime de soi influencent l'aptitude des femmes et des filles à participer concrètement et librement aux processus de gouvernance.

De nombreuses stratégies existent pour soutenir une participation plus équitable entre les sexes et celle d'autres voix habituellement sous-représentées : nommer une femme présidente de séance, rappeler aux facilitateurs de veiller à ce que les femmes présentes dans la salle soient entendues, faire appel à des expertes pour soutenir ton travail, veiller à ce qu'il y ait toujours une représentation équitable dans les processus de prise de décisions, par exemple. Tu peux aussi créer des « espaces sûrs » additionnels pour les jeunes femmes ou les autres voix exclues afin qu'elles prennent confiance avant de pouvoir s'exprimer dans des espaces plus formels.

2

un **pouvoir positif** qu'elles peuvent utiliser pour favoriser le changement. Par exemple, un travailleur de santé local a peu d'influence sur les décisions liées à la prestation des soins de santé, mais puisqu'il travaille sur le terrain, il peut contribuer à améliorer les services locaux et est très bien placé pour revendiquer des ressources humaines ou financières supplémentaires.

C. Naviguer dans ton écosystème de responsabilisation

Ton brainstorming sur les parties prenantes et ton analyse des pouvoirs t'auront permis de constater que les parties prenantes de ton écosystème jouissent de différents types de pouvoir et l'utilisent de diverses manières. À ce stade, tu peux commencer à réfléchir plus spécifiquement à la façon dont nouer contact avec les différentes parties prenantes ainsi qu'aux rôles que celles-ci pourraient jouer dans ton travail de responsabilisation.

Tu peux utiliser un tableau semblable à celui-ci pour t'y aider. Dans la première colonne, place chacune des parties prenantes identifiées lors des activités précédentes. Puis, pour chaque activité reprise dans la ligne du haut, évalue l'importance de l'implication de chacune d'elles en utilisant des étoiles.

Exemple :

Parties prenantes	Définition et priorisation de la thématique	Élaboration de ton cadre de responsabilisation	Validation de ton cadre de responsabilisation	Évaluation et partage de tes données	Définition des revendications et moments clés de plaidoyer	Défense de ta cause : mobilisation et plaidoyer	Suivi et évaluation
Jeunes et leurs organisations	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★
Société civile au sens large (réseaux, ONG, coalitions, plateformes)	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★
Prestataires de services locaux	★★★	★★★	★★★★	★★★	-	★★★★	★★★
Mécanismes de responsabilisation communautaires	★★★	★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★
Responsables de l'administration locale	★	★	★★★★	★	-	★★★★	★★★
Décideurs gouvernementaux centraux (ministres, responsables politiques et bureaucrates)	★	★	★★★★	★	-	★★★★	★★★
Secteur privé	-	★	-	★	-	★★★★	★
Médias	-	★	-	★	-	★★★★	-

Tu peux te prêter à l'exercice dès maintenant, mais tu voudras peut-être revoir ton tableau quand tu auras terminé toutes les étapes de la boîte à outils et que tu commenceras à planifier la mise en pratique de ton cadre de responsabilisation national.



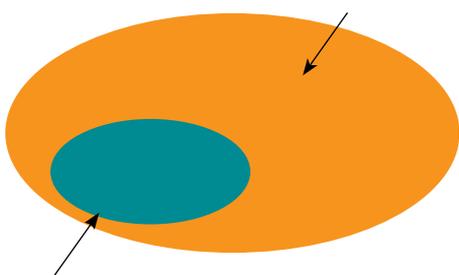
À la fin de l'étape 2, tu auras :

- cartographié les parties prenantes de ton écosystème de responsabilisation
- réalisé une analyse des pouvoirs
- défini les rôles des différentes parties prenantes de ton écosystème de responsabilisation

Étape 3

Former ton équipe d'action sur la responsabilisation

Écosystème de responsabilisation :



Ton équipe d'action sur la responsabilisation

Jusqu'à présent, tu as identifié plusieurs parties prenantes et défini leurs rôles potentiels dans ton écosystème de responsabilisation. Tu te rendras compte qu'il y a certaines parties prenantes avec lesquelles tu collaboreras plus que d'autres dans la conception de ton cadre de responsabilisation national. Avec elles, tu vas pouvoir former une *équipe d'action sur la responsabilisation*.

Cette étape va t'aider à identifier et prioriser les membres potentiels de ton équipe d'action sur la responsabilisation ainsi que les rôles qu'ils peuvent jouer dans la conception et la mise en œuvre de ton cadre de responsabilisation.

A. Comprendre tes points forts et tes lacunes

Tu veux t'assurer que les parties prenantes (individus ou organisations) que tu invites à rejoindre ton équipe d'action sur la responsabilisation viendront compléter tes propres points forts ainsi que ceux de ton organisation ou équipe, mais aussi combler les éventuelles lacunes. La première chose à faire est donc d'évaluer tes capacités et/ou celles de ton équipe ou organisation.



Activité : Réaliser une analyse SWOT.

- Réunis ton équipe
- Trace le tableau ci-dessous sur une feuille de tableau de conférence
- En équipe, inscrivez-y vos points forts, vos points faibles, vos chances et vos menaces
- Utilisez des post-its et écrivez un élément sur chacun d'eux ; cela vous permettra de déplacer vos idées pendant l'analyse SWOT.
- Focalisez-vous sur les points forts, points faibles, chances et menaces spécifiquement liés à votre travail de responsabilisation

Points forts	Chances
Points faibles	Menaces

Points forts : ce que toi / ton équipe / ton organisation faites particulièrement bien dans votre travail de responsabilisation, par exemple des expériences de travail avec des décideurs

Points faibles : ce que toi / ton équipe / ton organisation trouvez difficile, ce qui doit être amélioré et les lacunes à combler, par exemple des compétences limitées dans la collecte de données

Chances : ce qui, en dehors de ton organisation, peut t'aider ou aider ton équipe ou ton organisation dans votre travail de responsabilisation, par exemple des relations avec des réseaux nationaux et régionaux de jeunes intéressés par le travail de responsabilisation

Menaces : les défis ou difficultés extérieurs à toi / ton équipe / ton organisation qui peuvent vous poser problème ou compliquer votre travail de responsabilisation, par exemple une mauvaise connexion interne qui entrave les communications en ligne

Maintenant que tu as une meilleure idée de tes capacités, il est temps de décider qui devrait rejoindre ton équipe d'action sur la responsabilisation.

3

B. Cartographier les membres potentiels de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Reprends les exercices de cartographie des parties prenantes et des pouvoirs de l'étape 2. Lorsque tu réfléchis aux parties prenantes pouvant potentiellement rejoindre ton équipe d'action, jette de nouveau un œil aux influenceurs et détenteurs de droits qui ont un intérêt mutuel dans la ou les thématique(s) que tu as définies comme priorité de responsabilisation. Ces parties prenantes incluront vraisemblablement des organisations communautaires dirigées par des jeunes, d'autres organisations de la société civile, des réseaux et des défenseurs des droits des jeunes.



Activité : Reporte-toi à l'annexe 1 – Outil de cartographie de l'équipe d'action sur la responsabilisation – et réalise la partie A.

C. Prioriser les membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Il peut être difficile de décider qui doit rejoindre ton équipe d'action. Comment choisir ? Tu peux t'aider des principes suivants pour prendre ta décision. Les membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation doivent :

- être attachés à l'objectif de l'équipe, consistant à adopter une approche forte et collaborative entre plusieurs parties prenantes pour suivre la progression de la réalisation des ODD (ou à tout autre objectif que ton équipe d'action souhaite poursuivre) ;
- apporter un atout spécifique qui bénéficie à l'équipe d'action, par exemple des compétences en matière de plaidoyer, un accès aux décideurs ou une représentation d'un groupe minoritaire ;
- s'engager à fournir l'espace et les plateformes nécessaires à la participation active des jeunes ;
- avoir de solides antécédents en matière de transparence et de responsabilisation ;
- avoir eu de l'expérience avec les OMD ou le processus de l'après-2015.



Activité : Reporte-toi à l'annexe 1 – Outil de cartographie de l'équipe d'action sur la responsabilisation – et réalise la partie B.

D. Réfléchir aux points forts et aux points faibles des membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

En plus des principes énoncés ci-dessus, il est important de réfléchir aux points forts et aux points faibles de chacun des membres potentiels de ton équipe d'action.

- Quels atouts vont-ils apporter au réseau ? Il peut s'agir :
 - de liens avec d'importants réseaux et parties prenantes (par exemple des décideurs ou une communauté spécifique) pouvant étendre la portée de ton équipe d'action sur la responsabilisation ;
 - de compétences solides et d'expérience dans l'utilisation des outils de responsabilisation sociale, tels qu'une plateforme SMS, ou d'expérience dans l'analyse et le suivi budgétaires.
- Quels peuvent être leurs besoins de formation ou leurs lacunes en termes de compétences ? Tiens également compte du temps qu'ils peuvent consacrer à ton équipe.

En épinglant ces points forts et ces lacunes à temps, tu garantis que ton équipe d'action est équilibrée et dispose des compétences et de l'expertise dont elle a besoin pour parvenir à ses objectifs. Cela peut aussi aider à assurer que les membres de ton équipe d'action se voient confier des responsabilités qui correspondent à leurs ressources.



Activité : Reporte-toi à l'annexe 1 – Outil de cartographie de l'équipe d'action sur la responsabilisation – et réalise la partie C.

À ce stade, tu vas devoir commencer à prendre contact avec les parties prenantes que tu aimerais compter dans ton équipe d'action sur la responsabilisation.

Une fois que tu as réuni tous les membres de ton réseau, réfléchis à leurs rôles et responsabilités.

3

E. Attribuer des rôles et responsabilités aux membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Une fois que tu as rassemblé les membres de ta nouvelle équipe d'action, il est utile de réfléchir aux différentes compétences dont vous avez besoin pour être efficaces dans votre travail de responsabilisation. Tu peux former une équipe d'action solide en maximisant les points forts et les ressources de ses membres et en définissant les rôles et responsabilités potentiels au sein de celle-ci.

Certains rôles sont essentiels pour mener à bien le travail de responsabilisation. Ils sont repris ci-dessous, avec les compétences requises pour s'en acquitter correctement.

-  **Responsables des questions** : Choisissent les questions à soulever, définissent et analysent les données/informations requises pour y répondre. Ces membres jouissent de compétences d'analyse et de recherche ainsi que de solides aptitudes en matière de participation de la communauté.
-  **Responsables de la communication et des campagnes** : Transforment les données recueillies et les résultats de recherche en messages et campagnes. Ces membres jouissent de solides compétences en matière de conception et de visualisation des données ainsi qu'en matière de gestion des campagnes, de plaider et de communication.
-  **Responsables du plaidoyer** : Font pression pour améliorer la responsabilisation. Ces membres savent faire entendre leurs arguments et jouissent d'un fort pouvoir de persuasion. Pour être efficaces, ils doivent être confiants, savoir communiquer et comprendre précisément qui peut au mieux influencer les décideurs et comment.
-  **Infomédiaires** : Se procurent les données, les transforment en informations faciles à utiliser et les transmettent à divers publics. Les infomédiaires doivent avoir des liens forts avec la communauté et être capables à la fois de traduire des données et résultats de recherche complexes en informations accessibles et de les communiquer aux différentes parties prenantes.
-  **Responsables du suivi** : Assurent le suivi et l'évaluation de la prestation de services et de la progression de la réalisation des engagements. Ces membres doivent jouir de solides compétences de recherche, être curieux et désireux de dénicher de nouvelles informations et faire preuve d'une grande attention pour les détails.
-  **Négociateurs** : Aident à faire converger toutes les parties prenantes pertinentes. Ces membres ont de nombreux contacts et jouissent d'excellentes compétences relationnelles. Ils sont de bons facilitateurs, sont à l'écoute et sont capables de trouver un consensus entre des individus ou groupes ayant des vues différentes.



Activité : Reporte-toi à l'annexe 1 – Outil de cartographie de l'équipe d'action sur la responsabilisation – et attribue à chaque membre de ton équipe un (ou plusieurs) des rôle(s) proposés en réalisant la partie D.

F. Rédiger une charte d'équipe

Une charte définit les valeurs qui guident une équipe ou un réseau et contient souvent les objectifs qui sous-tendent le travail du groupe. Tu peux en rédiger une avec les membres de ton équipe d'action afin d'établir un consensus et veiller à ce que vous maintenez le cap. Tu peux consulter les chartes d'autres groupes ici :

- L'EuroNGO, groupement d'ONG européennes pour la santé et les droits sexuels et procréatifs, la population et le développement : <http://www.eurongos.org/we-are/our-charter/section-ii.html>
- Civil Society Budget Advocacy Group Uganda: <http://www.csbag.org/about.html>



ASTUCE : *Il n'est pas toujours aisé de travailler avec une équipe ou un réseau diversifié. Les équipes qui paraissent désorganisées ou font montre d'un manque d'unité parmi leurs membres peuvent perdre de leur crédibilité. Voici certains facteurs dont tenir compte et les étapes pratiques à suivre pour garder le cap :*

- **Durabilité :** S'engager dans un travail de responsabilisation est une tâche de longue haleine qui requiert un investissement constant et des ressources considérables. Il est important que tous les membres de l'équipe s'impliquent et que tu établisses un plan à long terme. L'étape 8 de ce guide t'y aidera.
- **Prise de décisions démocratique :** Les processus et les relations ont tendance à mieux fonctionner quand ils sont démocratiques. Veille à tenir compte de tous les points de vue lors des prises de décisions majeures sur le travail de l'équipe d'action afin de promouvoir l'égalité entre ses membres.
- **Duplication des efforts :** Une duplication des efforts peut faire naître des rivalités ou une concurrence entre les membres de l'équipe. Pour éviter cette situation, veille à communiquer toutes les informations et connaissances disponibles et à définir les rôles et responsabilités d'entrée de jeu.
- **Conflits d'intérêts :** Les conflits d'intérêts sont inévitables dans une équipe composée de diverses parties prenantes. La présence dans ton équipe de facilitateurs dotés de solides compétences de gestion des conflits aidera ton équipe à maintenir le cap et à trouver un consensus.
- **Organisation :** Quelqu'un doit s'occuper de l'administration et de la coordination de l'équipe. Si ton équipe ou ton réseau est particulièrement grand, nomme un comité de pilotage avec roulement des membres qui peut se charger d'organiser les réunions, trouver des solutions, communiquer avec les membres et consigner les principales conclusions des réunions.

Adapté de la UNICEF (2010) Advocacy Toolkit: A guide to influencing decisions that improves Children's Lives, pp.100-101 http://www.unicef.org/evaluation/files/Advocacy_Toolkit.pdf



À la fin de l'étape 3, tu auras :

- identifié les membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation
- compris les atouts des membres de ton équipe d'action et les domaines où ils peuvent avoir besoin d'aide supplémentaire
- défini les rôles et responsabilités des membres de ton équipe d'action
- rédigé une charte avec les membres de ton équipe d'action

Étape 4

Établir des indicateurs

Tu comprends à présent l'écosystème de responsabilisation dans lequel tu travailles et tu as mis en place ton équipe d'action sur la responsabilisation. Lors de l'étape 4, nous allons commencer à réfléchir au suivi de la progression de la réalisation des ODD dans ton pays. Tu vas examiner les indicateurs existants et apprendre à mettre au point tes propres indicateurs complémentaires pour assurer ce suivi.

A. Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Les indicateurs agissent comme des signaux qui montrent si les changements attendus ont eu lieu ou non. Ce sont eux que nous mesurons pour suivre les progrès de la réalisation d'un objectif.

Tu le sais, dans le contexte des ODD, chaque objectif est assorti d'un ensemble de cibles. Des indicateurs sont en cours d'élaboration au niveau mondial pour assurer le suivi des progrès dans la réalisation des cibles spécifiques rattachées à chacun des objectifs. Il se peut par ailleurs que ton gouvernement mette en place un ensemble d'indicateurs nationaux qui doivent être mesurés en plus des indicateurs mondiaux.

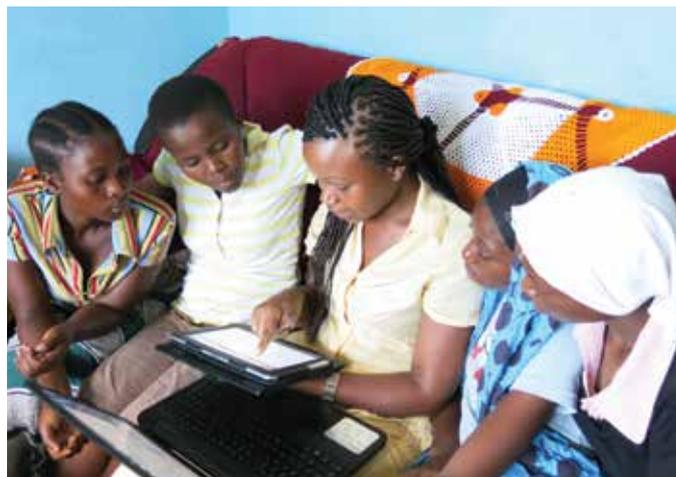
Des données sur chaque indicateur d'ODD seront collectées à intervalles réguliers auprès d'agences gouvernementales, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. Ces données seront régulièrement évaluées et utilisées pour déterminer si les changements attendus ont réellement lieu ou non.

De bons indicateurs nous préviendront si les politiques ou programmes conçus pour la mise en œuvre des ODD n'apportent pas l'effet escompté. Cela aidera les décideurs à repenser leur approche et à mieux cibler les ressources.

B. Des Objectifs du millénaire pour le développement aux Objectifs de développement durable

Les progrès de la réalisation des OMD n'étaient pas équitables. Il a donc été décidé que les ODD obéiraient au principe de ne « laisser personne à la traîne » – c'est-à-dire qu'aucun objectif ne sera satisfait tant qu'il ne le sera pas pour tout le monde.

Les nouveaux objectifs et cibles ne reposent plus sur une évaluation uniquement quantitative de la pauvreté, par exemple le nombre de personnes qui vivent avec moins de deux dollars par jour. Cette fois, l'idée est d'examiner la qualité de vie des individus, pondérée selon des principes clés tels que l'égalité et la durabilité. L'objectif 4 (Éducation de qualité), par exemple, ne se focalise plus seulement sur l'inscription universelle à l'enseignement primaire comme le faisaient les OMD, mais tient aussi compte de la qualité de l'éducation. Jette un œil à l'étude de cas ci-dessous pour en savoir plus.



4

Étude de cas : différences d'indicateurs entre les OMD et les ODD

L'Objectif du millénaire pour le développement n° 2 appelait à un enseignement primaire universel avant 2015. Si de nombreux progrès ont été accomplis dans la réalisation de cet objectif depuis l'an 2000, certains défis se sont également présentés. Ainsi, une hausse des inscriptions ne s'est pas nécessairement traduite par une hausse de la fréquentation. S'il est vrai que davantage d'enfants sont inscrits dans l'enseignement primaire, ils sont des millions à avoir décroché et à avoir quitté le système éducatif sans disposer des compétences de base en alphabétisme et en numératie. L'accès à l'éducation a en outre été marqué par des inégalités, avec des probabilités d'inscription moindres pour les filles et pour les enfants des régions rurales¹.

Face à ces difficultés, on peut se demander si l'OMD 2 (ainsi que ses cibles et indicateurs) était axé sur les bonnes questions. L'ODD consacré à l'éducation met davantage l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Le tableau ci-dessous te montre les différences entre l'OMD et l'ODD consacrés à l'éducation ainsi qu'entre leurs cibles et indicateurs (proposés).

	Objectif du millénaire pour le développement n° 2	Objectif de développement durable n° 4 proposé
OBJECTIF	Assurer l'éducation primaire pour tous	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
CIBLE	D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	(échantillon des cibles de l'ODD) D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
Indicateurs OMD et indicateurs ODD proposés	Taux net de scolarisation dans le primaire Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	(échantillon des indicateurs mondiaux proposés) ² Pourcentage des enfants/jeunes qui maîtrisent au moins (i) à la fin du cycle primaire et (ii) à la fin du premier cycle du secondaire les normes d'aptitudes minimales en (a) lecture et en (b) mathématiques. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) Pourcentage des jeunes et adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 derniers mois Pourcentage des jeunes/adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par types de compétence Pourcentage de la population par groupe d'âge ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numératie fonctionnels.

¹ Bond UK (2010) Towards the MDG Review Summit, Recommendations to the EU: http://www.bond.org.uk/data/files/MDG_2010/bond_mdg_2.pdf

² Résultats de la révision de la liste d'indicateurs lors de la deuxième réunion de l'IAEG-SDG, 2 novembre 2015.

4



Pause réflexion : Dans quelle mesure l'ODD 4, ses cibles et les indicateurs mondiaux proposés résolvent les difficultés de l'OMD décrites ci-dessus ?

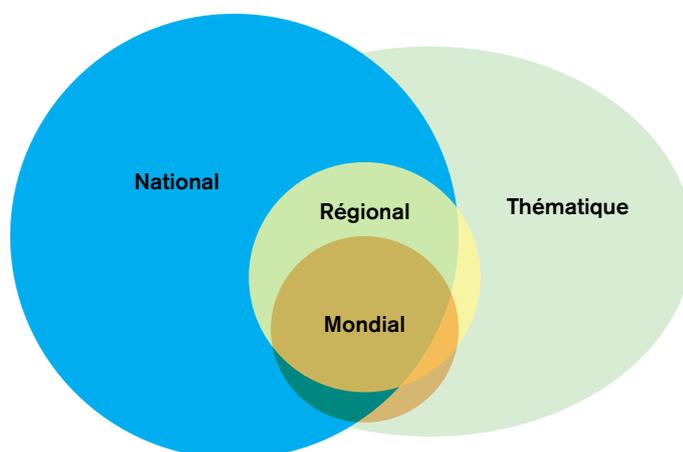
Ces changements soulignent toute l'importance de la manière dont nous mesurons et suivons les progrès de la réalisation des nouveaux objectifs. Pour ce faire, nous aurons besoin d'une « révolution des données » appuyée par les gouvernements du monde entier et par l'ensemble de la société.

C. Perspectives : indicateurs pour suivre les progrès de la réalisation des ODD

Le groupe d'experts interinstitutionnel sur les indicateurs des ODD (IAEG-SDG) doit produire une liste d'indicateurs pour chacun des ODD et leurs cibles. Les indicateurs doivent être adoptés lors de la 47e session de la Commission de statistique de l'ONU en mars 2016. Les gouvernements nationaux se baseront par ailleurs sur ces indicateurs mondiaux pour établir des indicateurs qui les aideront à suivre les progrès dans leur propre pays.

Ces indicateurs seront indispensables au suivi des ODD aux niveaux international, régional et national.

Illustration avec explication des indicateurs pour le suivi national, régional, mondial et thématique *



Le **suivi national** relève de la responsabilité de chaque gouvernement national. Chaque pays décide du nombre et de la nature de ses indicateurs nationaux, qui répondent à des normes nationales et ne sont pas forcément tous comparables au niveau international. Un ensemble limité d'indicateurs mondiaux de suivi sera également intégré aux mesures de suivi nationales. Même si ces indicateurs nationaux reposeront vraisemblablement sur des sources officielles, les pays peuvent aussi décider d'y inclure des données non officielles.

Le **suivi mondial** s'appuie sur un ensemble d'indicateurs de suivi mondiaux alignés sur les normes communes mondiales et qui doivent servir de base à l'évaluation lors du forum politique de haut niveau. Les ISM s'appuient principalement sur des données officielles. Les ISM sont généralement applicables à tous les pays, mais certains peuvent ne couvrir qu'un sous-ensemble (par exemple le paludisme ne concerne pas les pays situés dans des régions tempérées et les pays enclavés ne présentent pas de rapport sur les océans).

Le **suivi régional** fournit une plateforme qui favorise le partage des connaissances, l'évaluation par les pairs et l'apprentissage entre régions. Les indicateurs régionaux englobent les ISM, les indicateurs nationaux complémentaires et éventuellement un petit nombre d'indicateurs ciblant des priorités régionales spécifiques. Les mécanismes de suivi régional doivent s'appuyer sur des mécanismes régionaux existants.

Le **suivi thématique** se base sur des indicateurs spéciaux relevés par des communautés spécifiques. De nombreuses communautés peuvent aussi utiliser des sources de données non officielles et expérimenter des méthodes créatives de collecte, d'analyse et de présentation des données.

** Adapté de : Indicators and a Monitoring Framework for the Sustainable Development Goals: Launching a data revolution. A report to the Secretary General of the United Nations by the Leadership Council of the Sustainable Development Solutions Network (mai 2015), p. 3, <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/05/150612-FINAL-SDSN-Indicator-Report1.pdf>*

Malgré ces efforts, les indicateurs adoptés par l'ONU et ton gouvernement national ne suffiront probablement pas à mesurer les progrès vis-à-vis des jeunes spécifiquement. Les jeunes sont bien placés pour suivre les progrès au sein de leurs communautés – vous avez accès à et pouvez fournir des données sur des groupes spécifiques à côté desquels les systèmes nationaux de rapports risquent de passer. Les jeunes sont donc particulièrement à même de mettre au point des indicateurs complémentaires focalisés sur le développement des jeunes ainsi que sur d'autres thématiques négligées par les indicateurs officiels³.

³ Nations Unies, Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la Jeunesse (avril 2015), « Preliminary SDG Indicators Analysis: Youth-Check », autres considérations.

4

D. Types d'indicateurs

Il existe de nombreuses catégories d'indicateurs différentes. Une distinction simple peut être faite entre les indicateurs quantitatifs et les indicateurs qualitatifs.

- Indicateurs quantitatifs : Mesurent des quantités ou des proportions. Par exemple « nombre ou proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ont voté aux élections législatives ».
- Indicateurs qualitatifs : Mesurent des qualités ou des caractéristiques, généralement les appréciations ou perceptions des individus sur un sujet. Par exemple « nombre ou proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui considèrent que voter a une influence sur le résultat des élections législatives ».

Comme ces exemples le montrent, la plupart des indicateurs qualitatifs contiennent aussi un nombre ou des éléments numériques : tu dois donc voir au-delà des nombres pour déterminer ce qui est vraiment mesuré. Vérifie si le changement que tu examines porte sur une opinion, une conviction ou une façon de penser. Si ce n'est pas le cas, il s'agit très probablement d'un indicateur quantitatif.

Les indicateurs de perception peuvent être particulièrement utiles pour ton cadre de responsabilisation national. Ces indicateurs visent à mesurer la manière dont un groupe perçoit la thématique examinée.

Les indicateurs qui incluent des informations démographiques spécifiques (par exemple l'âge, le sexe ou la situation géographique) peuvent être particulièrement utiles, surtout pour comprendre si le changement a bien lieu pour des groupes spécifiques, souvent marginalisés.

Pour en savoir plus sur l'utilisation d'une approche basée sur la perception :

L'indice de perception de la corruption (IPC), publié chaque année par Transparency International, illustre bien la façon dont les indicateurs de perception peuvent être utilisés. L'IPC classe les pays selon le degré de corruption des institutions publiques tel qu'il est perçu par le public dans un pays. L'utilisation d'un indicateur de perception est efficace dans ce cas, étant donné que la corruption et les pots-de-vin se font habituellement en cachette et qu'il est donc difficile de trouver des données précises, numériques ou officielles à ce sujet. Pour en savoir plus sur l'IPC :

<http://www.transparency.org/research/cpi/>.

E. Définir et développer des indicateurs

Nous allons à présent réfléchir aux indicateurs que ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi allez utiliser pour suivre les progrès de la réalisation des ODD dans votre pays. Voici comment vous pouvez procéder, étape par étape. Rappelez-vous que les indicateurs existants peuvent ne pas couvrir tout ce que vous souhaitez mesurer et que vous devrez donc peut-être développer vos propres indicateurs.



4

1. Choix de ce que ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi souhaitez mesurer ::

a. Fais tes recherches :

Pour commencer, analyse les politiques, plans et cadres existants relatifs à ta thématique (définie lors de l'étape 1). À part avoir souscrit aux ODD, quels engagements ton gouvernement a-t-il déjà pris ? Tiens compte :

- des stratégies de développement nationales – les priorités de développement formulées dans ces plans stratégiques guideront ton pays dans le choix des indicateurs complémentaires ;
- des stratégies ou politiques gouvernementales pertinentes sur ta thématique, par exemple une politique nationale de la jeunesse ou des plans nationaux pour l'emploi.

b. Renseigne-toi sur les indicateurs qui existent déjà :

- Examine les cadres de suivi dont ton gouvernement dispose vis-à-vis des plans ou politiques que tu as épinglés.
- Vérifie à quels conventions ou traités internationaux ton gouvernement a adhéré. Les gouvernements sont souvent tenus de définir des cibles et indicateurs mesurables lorsqu'ils s'engagent à mettre un instrument en œuvre (par exemple la Convention relative aux droits de l'enfant).
- Même si ton travail de suivi porte sur des politiques nationales, garde à l'esprit que les agences, administrations et acteurs de la société civile locaux peuvent fixer et suivre des indicateurs locaux relatifs à la mise en œuvre de politiques nationales.
- Les réseaux de la société civile peuvent déjà être impliqués dans des processus de responsabilisation nationaux et locaux. Pour éviter de dupliquer les efforts, prends contact avec les réseaux ou coalitions que tu as identifiés aux étapes 2 et 3 afin de déterminer les indicateurs qu'ils utilisent.

2. Brainstorming sur les indicateurs et priorisation

Tu vas peut-être te rendre compte qu'il existe déjà suffisamment d'indicateurs pour ce que tu souhaites mesurer dans ton cadre de responsabilisation national sans qu'il soit nécessaire d'en développer d'autres. C'est une bonne chose, mais cela ne t'empêche pas de réfléchir à des façons intéressantes de mesurer ces indicateurs et de partager tes conclusions autour de toi. Nous y reviendrons plus tard.

En revanche, si tu as la sensation que les indicateurs existants ne couvrent pas ce que tu recherches, tu peux mettre au point tes propres indicateurs pour les compléter.

N'oublie pas que ton cadre de responsabilisation sera un document vivant qui pourra être modifié et adapté. Dans le cadre du suivi de tes propres progrès, tu peux évaluer si tu disposes des bons indicateurs ou si tu as besoin d'en ajouter de nouveaux ou de les modifier.



4



Activité : Horizon 2030 : mettre au point des indicateurs complémentaires

Les indicateurs sont les plus efficaces lorsqu'ils sont mis au point de manière participative. Si tu décides de développer de nouveaux indicateurs, assure-toi de convoquer une réunion avec toutes les parties prenantes pertinentes que tu as identifiées à l'étape 2 pour que vous puissiez y réfléchir ensemble. Voici une activité qui peut t'y aider.

Plante le décor

- Partage les conclusions de tes recherches sur les priorités des jeunes dans le processus de l'après-2015 menées à l'étape 1
- Présente la priorité de responsabilisation que ton équipe d'action sur la responsabilisation a choisie à l'étape 1
- Présente les indicateurs nationaux ou locaux ainsi que les derniers indicateurs mondiaux mis au point par l'IAEG-SDG (<http://unstats.un.org/sdgs/>) concernant ta priorité de responsabilisation
- En groupe, demandez-vous dans quelle mesure les indicateurs existants répondent aux priorités des jeunes et couvrent le suivi que vous voulez mener par rapport à votre priorité de responsabilisation

Faites une séance de brainstorming

- À présent, mettez les indicateurs existants de côté. En petits groupes, examinez votre priorité de responsabilisation et imaginez que vous êtes en 2030 et que le(s) objectif(s) et/ou la/les cible(s) ont été satisfaits. Comment vous représentez-vous le succès par rapport aux jeunes (et à d'autres parties prenantes importantes) ? Inscrivez chacune de vos idées sur un post-it.

- En groupe, priorisez vos idées afin de rédiger un ensemble de déclarations décrivant le succès. Voici un exemple :

OBJECTIF 16	CIBLE	Résultats de la séance de brainstorming (e) avec les priorités établies (f)
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.	16.7: 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes sont impliqués dans le cycle budgétaire à tous les niveaux de gouvernement Les jeunes sont représentés au parlement Les jeunes disposent d'espaces informels où se réunir et définir leurs propres solutions Les jeunes peuvent jouer un rôle significatif dans les élections Les politiques sont conçues en pensant aux jeunes Les jeunes jouent un rôle significatif dans les processus nationaux de formation des politiques

Le groupe a donc réfléchi à la manière dont il se représente le succès en cas de réalisation de l'objectif 16 d'ici à 2030 (étape e). Il a priorisé ces résultats pour en faire des déclarations de succès, en vert ci-dessus (étape f).

- La prochaine tâche consiste à transformer ces déclarations de succès en indicateurs.

Reviens au point « D : Types d'indicateurs » ci-dessus et demande-toi quel type d'indicateurs est adapté à ce que tu cherches à mesurer. Tu peux avoir besoin d'indicateurs qualitatifs et d'indicateurs quantitatifs. Nous ne pouvons par exemple pas supposer que les jeunes jouent un rôle significatif dans les élections juste parce qu'ils se sont inscrits sur les listes (indicateur quantitatif). D'autres facteurs doivent être pris en considération : sont-ils réellement allés voter le jour des élections ? Ont-ils l'impression d'avoir eu une incidence après les élections ? Exemple :

Représentation du succès (basé sur (f))	Indicateurs *	Type d'indicateur et niveau
Les jeunes peuvent jouer un rôle significatif dans les élections	Nombre de jeunes inscrits sur les listes et utilisant leur droit de vote	Indicateur de résultat sous-national et national (quantitatif)
	Proportion de jeunes qui croient que voter a une incidence sur le résultat des élections	Indicateur de perception sous-national et national (qualitatif)

* Certains des indicateurs pris en exemple sont tirés d'un atelier organisé à New York (26-27 mai 2015) avec Plan International, le PNUD et la mission permanente des Pays-Bas à l'ONU, en collaboration avec la « Youth Governance and Accountability Task Team » et le Réseau inter-agences de l'ONU sur le développement des jeunes.

4

3 : Application de critères aux indicateurs

Il est important de « tester » la qualité de tes indicateurs. Pour ce faire, tu peux appliquer les critères « AIMS » à chacun d'eux⁴.

Focalisé sur l'Action : Les indicateurs doivent engendrer une action. Si tes parties prenantes et toi ne savez pas quoi faire des données provenant d'un indicateur, cela signifie sans doute qu'il ne s'agit pas d'un bon indicateur.

Important : Les parties prenantes, surtout les jeunes, doivent s'entendre sur le fait que l'indicateur et les données qu'il va générer vont contribuer de manière pertinente et significative à déterminer la manière efficace de réagir à la thématique sur laquelle tu te focalises.

Mesurable : Tu vas avoir besoin de données pour mesurer tes indicateurs. Lorsque tu détermines ces derniers, tu dois t'assurer que tu peux accéder aux informations dont tu as besoin pour les mesurer efficacement ou que tu peux les générer. Nous y reviendrons à l'étape 5 ; pour l'instant, pose-toi les questions suivantes.

- Où vas-tu te procurer les données pour mesurer ton indicateur ?
- Les données sont-elles disponibles et y as-tu accès ?
- Si elles n'existent pas ou ne sont pas encore disponibles, quelles sont les capacités de tes parties prenantes en matière de collecte de données ?

Simple : Il est pratiquement impossible de trouver un indicateur parfait. Plutôt que de rechercher cet indicateur parfait, il vaut mieux définir des indicateurs bons et simples qui te fourniront des données exploitables.

4: Mise au point d'une base de référence et définition des progrès

Maintenant que tu as choisi tes indicateurs, tu dois déterminer leur statut actuel. Il s'agit de ta « base de référence » qui te servira à suivre les progrès au fil du temps. Les sources suivantes peuvent t'être utiles pour établir ta base de référence :

- données nationales officielles ou enquêtes auprès des ménages (par exemple un recensement) ;
- travaux de recherche et analyses politiques menés par la société civile, les universités ou le gouvernement ;
- documents de planification de l'administration locale.

Exemple :

Indicateur	Base de référence	Cible d'ici à 2020-2021
Allocation de fonds budgétaires à des structures nationales de conseil des jeunes	Allocation de fonds budgétaires à des structures de conseil des jeunes en 2014-2015	50 % des districts allouent des fonds budgétaires aux structures nationales de conseil des jeunes



À la fin de l'étape 4, tu auras :

- défini les indicateurs existants par rapport à ta priorité de responsabilisation
- élaboré des indicateurs complémentaires liés à ta priorité de responsabilisation (si besoin)
- établi une base de référence pour suivre les progrès par rapport à tes indicateurs

Étape 5

Définir les besoins en données et générer tes propres données

Maintenant que tu as défini ce que tu souhaites mesurer – tes indicateurs –, il va falloir que tu commences à réfléchir à la façon dont tu vas procéder pour effectuer ces mesures.

Lors de l'étape 5, nous allons voir comment ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi pouvez vous procurer et générer les données et éléments dont vous avez besoin pour suivre les progrès de la réalisation des ODD dans votre pays. Tu vas découvrir comment trouver les données existantes et comment générer, analyser et utiliser tes propres données.

À la fin de l'étape 5, tu auras défini tes besoins en données ainsi que les sources, outils et méthodes disponibles pour répondre à ces besoins.

A. La révolution des données – de quoi s'agit-il ?

Le groupe d'experts de haut niveau de l'ONU sur le programme de développement de l'après-2015, le groupe consultatif d'experts indépendants et le Secrétaire général Ban Ki-moon ont tous évoqué les chances offertes par une « révolution des données ».

Cette expression désigne la hausse rapide de nouvelles formes de données et de leur usage. Ces façons innovantes et économiquement avantageuses de partager les données peuvent transformer nos méthodes de suivi, de rapport et, à terme, de réalisation des ODD.

Il y a cependant de grands défis à relever pour y parvenir. L'accès aux données et l'utilisation de celles-ci présentent actuellement d'importants déséquilibres : entre les pays développés et en développement, entre les personnes informées et celles qui ne le sont pas, ainsi qu'entre les secteurs privé et public. Selon le groupe consultatif d'experts de l'ONU, « *trop de personnes, d'organisations et de gouvernements sont exclus à cause d'un manque de ressources, de connaissances, de capacités ou de possibilités* » et ne peuvent donc exploiter tout le potentiel de ces données.

Les jeunes sont confrontés à un défi particulier à cet égard. Premièrement, il n'y a pas suffisamment de données officielles disponibles sur la vie des jeunes et deuxièmement, ceux-ci n'ont actuellement pas les compétences requises pour générer et utiliser les données eux-mêmes.

Malgré ces défis, la révolution des données offre des chances considérables pour la participation des jeunes et le renforcement de leur implication dans la gouvernance et la responsabilisation, depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial, à travers l'usage, par exemple, de différentes formes de TIC (technologies de l'information et de la communication). Il a été prouvé que le fait de générer des données en temps réel pouvant renforcer la capacité des jeunes à suivre la mise en œuvre et à communiquer leurs constatations était une manière efficace et immédiate de promouvoir la responsabilisation¹.

L'étude de cas présentée sur la page suivante montre comment une simple technologie SMS a permis à des enfants et des jeunes de jouer un rôle dans le suivi de la qualité de l'éducation et a conduit à un renforcement de la responsabilisation mutuelle et à une amélioration de l'éducation dans leurs écoles.

« Trop de personnes, d'organisations et de gouvernements sont exclus à cause d'un manque de ressources, de connaissances, de capacités ou de possibilités. On observe une hausse des inégalités au niveau de l'accès aux données et aux informations ainsi que de l'aptitude à les utiliser. »

(Groupe consultatif d'experts indépendants de l'ONU, 2014)

1 Walker, D. et Pereznieta, P. avec Bergh, G. et Smith, K. (2014) Partners for Change: Young people and governance in a post-2015 world, Londres, Overseas Development Institute, pour Plan UK et Restless Development.

Étude de cas : utiliser la technologie mobile pour suivre l'absentéisme des enseignants et des élèves en Ouganda

Le nombre d'inscriptions dans l'enseignement primaire en Ouganda a fortement augmenté ces dernières années. Pourtant, le système éducatif du pays demeure en proie à d'importants défis, le plus important étant celui de la qualité de l'éducation.

Taux d'absentéisme élevé : Selon les autorités éducatives, 20 à 30 % des enseignants peuvent être absents au même moment dans chaque district. Une école fait même état d'un taux d'absentéisme de 62 %. Cette situation se répercute sur le taux de fréquentation des élèves : 27 % des enfants en Ouganda sont absents de l'école au même moment.

Une solution SMS : À la suite de plaintes répétées des membres des conseils étudiants de 105 écoles, Plan Ouganda a mis au point, en collaboration avec Nokia, un système de SMS en vue de pallier le problème. Plan a travaillé avec les conseils étudiants de cinq écoles sur un projet pilote consistant en un système de notification mobile qui permet de suivre les taux de présence des enseignants et des élèves. Chaque école a reçu deux téléphones avec lesquels elle peut signaler gratuitement l'absence des enseignants aux autorités éducatives du district par SMS. Un site web et une base de données connectée servent de base au système ainsi qu'à la collecte et à l'analyse des données.

Une fois l'absentéisme signalé par SMS, les autorités contactent les enseignants concernés, qui doivent alors fournir une justification à leur absence. Ce suivi des taux d'absence les incite à ne pas manquer leurs cours.

Des résultats tangibles : Les résultats du programme, qui est mis en œuvre depuis deux ans et demi, montrent une nette amélioration des taux d'absentéisme tant des élèves que des enseignants. L'absentéisme des enseignants a presque disparu, tandis que celui des élèves a diminué de presque 80 % dans les écoles incluses dans le projet pilote. Les résultats scolaires des élèves se sont également améliorés.

La technologie SMS est aussi utilisée pour informer les parents des absences des élèves et des réunions auxquelles ils doivent assister et leur transmettre les messages importants de l'école. Le projet a donc aidé à combler le fossé entre les différentes parties prenantes de l'école, à savoir les élèves, les enseignants, les parents et les responsables de l'éducation.

Adapté de : Plan International (sept 2014) Participatory Monitoring for Accountability, Principles for Involving Children and Young People, p. 48, http://gpsaknowledge.org/wp-content/uploads/keyfiles/Plan/GLO-Plan_International_submission_monitoring_for_accountability-final-10-sep14.pdf





B. Activité : Déterminer de quelles données ton équipe d'action sur la responsabilisation a besoin

- Premièrement, rappelle-toi la priorité de responsabilisation définie à l'étape 1 et les indicateurs choisis à l'étape 4.
- Réfléchissez ensuite en équipe aux informations ou éléments dont vous auriez besoin pour mesurer ces indicateurs.
- Renseignez-vous sur les données qui existent actuellement, la fréquence à laquelle elles sont générées et leur qualité. Voici quelques sources qui peuvent vous être utiles :
 - Institutions gouvernementales, par exemple ministères ou autres agences
 - Bureaux nationaux de statistiques
 - Sources internationales, par exemple données macroéconomiques du FMI et de la Banque mondiale, ou données de sortie d'institutions comme l'OMS, l'UNESCO et l'OIT
 - Sources non gouvernementales internationales, par exemple les données d'enquêtes telles qu'Afrobaromètre, Gallup World Poll ou d'autres index tels que Freedom House et BTI
 - Sources non gouvernementales nationales, par exemple collecte de données ou rapports d'organisations de la société civile
 - Organisations du secteur privé
 - Sources informelles, telles que les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) ou les groupes communautaires
- Tu peux demander à différents membres de ton équipe de se focaliser sur différentes sources de données : par exemple, un membre peut se consacrer aux données statistiques nationales et un autre aux rapports des ONG.
- Avec les membres de ton réseau de responsabilisation, revenez à la liste de parties prenantes réalisée à l'étape 2 et demandez-vous qui détient les données dont vous avez besoin ou y a accès.
- En équipe, discutez des défis auxquels vous pourriez être confrontés pour accéder aux données dont vous avez besoin. Ces données ne sont peut-être pas encore disponibles publiquement, ou pas collectées de manière régulière.
- Demandez-vous maintenant comment vous pourriez relever certains de ces défis. Adressez-vous par exemple aux aînés de votre village et demandez-leur de travailler avec l'administration locale pour obtenir les données ou envisagez de demander la disponibilité des données aux côtés d'autres organisations qui en ont aussi besoin.

Pour vous guider dans ce processus, vous pouvez utiliser un tableau comme celui-ci.

Indicateur	Les données dont vous avez besoin	Comment allez-vous vous procurer ou générer ces données ?	Qui peut vous donner accès à ces données ?	Approche pour la participation
Nombre de jeunes inscrits sur les listes et utilisant leur droit de vote	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes inscrits sur les listes - Nombre de jeunes qui ont voté 	Données officielles de la commission électorale, ventilées par âge et par sexe	Commissaire aux élections	Passer par le Forum parlementaire des jeunes, qui entretient des liens étroits avec le Commissaire
Proportion de jeunes qui croient que voter a une incidence sur le résultat des élections	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les promesses électorales et sur leur respect ou non après les élections - Données primaires sur la manière dont les jeunes perçoivent le vote 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi parlementaire et analyse politique Enquête menée auprès des jeunes avant et après les élections Discussions de groupe avec de jeunes électeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche documentaire sur les rapports parlementaires Membres du réseau de responsabilisation en charge des discussions de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Principalement disponibles sur le site web du parlement Coopération avec et pression sur les députés clés pour comprendre les progrès Coopération avec les aînés du village et les responsables de la communauté pour gagner leur confiance et pouvoir mener les discussions de groupe

C. Générer tes données : principes clés

Générer tes données peut être une manière efficace de pallier le manque de disponibilité ou de qualité des données et offrir un aperçu particulier de la vie des jeunes. Attention toutefois à ne pas répliquer des données qui existent déjà. Veille également à ce que les données que tu génères apportent un nouvel éclairage ou une nouvelle perspective sur ta thématique.

Il faut également garder à l'esprit que les données sont un bien public – nous avons tous le devoir de contribuer à combler le manque de données en veillant à ce que les nôtres soient ouvertes, accessibles et faciles à utiliser. Voici pour t'aider quelques principes tirés du programme Big Idea :

- **Définis précisément ton objectif**

Les besoins en données dépendent de ta priorité de responsabilisation. La façon dont les données sont collectées et traitées influence le type de questions auxquelles elles peuvent répondre ; il est donc indispensable de définir les questions clés dès le départ.

- **Sois ouvert et coopératif**

Fais preuve de créativité lorsque tu te demandes où te procurer les données. Toutes les données collectées et publiées doivent être « ouvertes par défaut » (sauf raisons de confidentialité). Génère uniquement des données qui n'existent pas encore ou qui permettent de constituer une base de données comparative intéressante. Sers-toi des outils de collecte, d'analyse ou de visualisation des données existants.

- **Sois responsable**

Pense aux conséquences imprévues auxquelles toi et ton équipe pouvez être confrontés en tant que fournisseurs et utilisateurs de données. Veille à ce que personne ne soit laissé à la traîne en rendant tes données accessibles à tous. Pense aux risques potentiels liés par exemple à des questions de confidentialité ou à des données dénaturées. Assure-toi de l'exactitude et de la qualité de tes données avant de les utiliser.

- **Plaide en faveur de données de meilleure qualité et d'investissements dans les compétences**

Les deux plus grands défis liés à l'utilisation des données aux fins de la responsabilisation sont le manque de données pertinentes pour les jeunes et le manque de compétences requises pour les générer et les utiliser efficacement.

- **Sois réaliste et pragmatique**

Dis-toi que les données et la technologie ne livrent pas de solutions complètes. Nous devons aussi admettre que l'utilisation de données à des fins de responsabilisation est un domaine assez nouveau et, donc, apprendre de nos erreurs comme de nos succès.

D. Générer tes données : comment faire

Il existe quantité d'outils et de méthodes que ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi pouvez utiliser pour générer vos données lorsque vous mesurez les indicateurs que vous avez choisis.

Voici une sélection d'outils et de méthodes de collecte des données :

Les **enquêtes et questionnaires** contiennent des questions formulées avec soin, souvent des systèmes de classement ou de notation ou des questions fermées.

Les **données sur les prestataires de services ou les installations** englobent notamment la fréquentation scolaire ou les dossiers des prestataires de soins de santé.

Les **entretiens** sont des conversations entre deux individus, dotées d'une structure et d'une finalité. Un entretien a pour but de recueillir les connaissances ou avis de la personne interrogée sur une thématique.

Les **discussions de groupe** sont des discussions organisées qui impliquent entre 6 et 8 personnes. Elles offrent aux participants un espace où débattre d'une question spécifique et te permettent d'examiner l'avis d'un groupe sur une thématique, l'éventail d'opinions et idées ainsi que la diversité des convictions et expériences au sein d'une communauté spécifique.

Les **vidéos et photos participatives** sont des méthodes participatives qui consistent à donner des appareils photos et caméras à un groupe de participants pour qu'ils capturent et partagent les histoires qu'ils jugent pertinentes. Consulte les sites <http://www.insightshare.org/> et <https://photovoice.org/> pour en savoir plus.

5

D'autres outils et méthodes de collecte sont aussi particulièrement utiles dans le travail de responsabilisation. On les appelle les outils de responsabilisation sociale.

Les outils et méthodes de responsabilisation sociale permettent de générer des informations et de suivre les progrès au niveau local de manière participative. Ils peuvent aussi faire entendre la voix des jeunes et des citoyens souvent exclus des processus de suivi officiels et des statistiques nationales.

 **Activité :** Tu trouveras un guide sur les outils de responsabilisation sociale à l'annexe 2. Tu peux t'en servir pour définir les outils que ton équipe d'action sur la responsabilisation peut utiliser pour suivre les progrès de la réalisation des ODD.

E. Analyse, visualisation et partage de tes données

Une fois que tu auras collecté tes données, tu vas devoir les analyser. Les ressources clés présentées dans l'encadré ci-contre te donneront de bons conseils sur la manière de procéder.

 **Pause réflexion :** Une fois que vous aurez analysé vos données, posez-vous les questions ci-dessous pour vous guider dans les prochaines étapes.

Que savons-nous ? Comparez les données que vous avez générées avec celles d'autres sources pertinentes (par exemple des statistiques nationales ou des rapports). Demandez-vous quelles nouvelles informations vos données ont révélées et comment elles ont changé votre perception de la situation ou de la thématique.

Pourquoi croyons-nous que c'est important ? Demandez-vous quelles peuvent être les conséquences des nouvelles connaissances que vous avez générées. Suggèrent-elles que des progrès sont effectués, ou sommes-nous en retard ?

À ce stade, il est important de partager vos conclusions avec les individus ou groupes concernés par ces données. C'est essentiel pour deux raisons :

- Vos conclusions doivent être globalement compatibles avec la façon dont la communauté conçoit ou perçoit la thématique ; en les vérifiant, vous vous assurez de refléter correctement la vie de votre communauté et renforcerez votre crédibilité auprès de ses membres.
- Le fait d'offrir des données accessibles et faciles à utiliser pallie le manque de données évoqué plus haut tout en autonomisant les communautés, qui disposent désormais des connaissances et informations dont elles ont besoin pour plaider en faveur du changement.

Comment présenter – ou visualiser – nos données ? Réfléchissez à une manière accessible et attrayante de présenter vos conclusions. Consultez les ressources de l'encadré ci-dessus pour en savoir plus. Nous y reviendrons encore à l'étape 6.



À la fin de l'étape 5, tu auras :

- défini les données dont tu as besoin et celles qui existent déjà
- réfléchi à la manière de générer tes propres données
- commencé à réfléchir à l'analyse, à la visualisation et au partage de tes données

Ressources clés : consultez ces sites web pour en savoir plus sur l'analyse et la visualisation de vos données :

- Conseils sur l'analyse des données par la School of Data : <http://schoolofdata.org/handbook/courses/analyzing-data/>
- DATA + DESIGN : une introduction simple à la préparation et à la visualisation d'informations : <https://infoactive.co/data-design/titlepage01.html>
- Fusion Tables est une application web expérimentale de visualisation des données visant à rassembler, visualiser et partager les tables de données : <https://support.google.com/fusiontables/answer/2571232>

Étape 6

Demander des comptes

À l'étape 5, tu as réfléchi à la manière de te procurer des données et de générer les tiennes afin de mesurer tes indicateurs. L'étape 6 consiste à utiliser les données collectées et les relations que tu as construites pour demander aux gouvernements et aux autres acteurs de rendre des comptes sur la réalisation des ODD.

A. Concepts clés

Avant de commencer, voici un bref rappel concernant certains des concepts clés liés à la gouvernance et à la responsabilisation.

- La **responsabilisation** est un processus consistant à demander aux différents acteurs de rendre des comptes vis-à-vis de leurs engagements et actions.
- La **participation** est un processus à travers lequel les parties prenantes sont activement impliquées dans et ont une influence sur les décisions qui affecteront leur vie.
- La **transparence** désigne l'ouverture des gouvernements, entreprises, organisations et individus à la divulgation claire d'informations, règles, plans, processus et actions.

La responsabilisation, la participation et la transparence sont trois composantes essentielles de la **bonne gouvernance**. Comme tu t'en es rendu compte à l'étape 1, la bonne gouvernance est indispensable à la réalisation des ODD.

La responsabilisation peut prendre différentes formes :

Types de responsabilisation

Responsabilisation horizontale	Capacité des institutions publiques à demander des comptes aux autres agences publiques et pouvoirs de l'État, par exemple par le biais d'enquêtes parlementaires. Les citoyens n'ont le plus souvent pas voix au chapitre dans ces processus.
Responsabilisation verticale	Moyens utilisés par les citoyens, les médias et la société civile pour faire appliquer les normes de bonne performance par les responsables, par exemple à travers des élections et des actions de plaidoyer et de lobbying formalisées.
Responsabilisation diagonale ou sociale	Mécanismes par lesquels des citoyens ordinaires et/ou des organisations de la société civile contribuent directement ou indirectement à demander des comptes.
Responsabilisation dirigée par les jeunes	Habilitation des jeunes à demander des comptes aux décideurs par rapport aux engagements qu'ils ont pris en matière de développement durable à travers un renforcement des capacités, de l'accès et des pouvoirs (le programme Big Idea est pionnier dans cette approche).
Responsabilisation mutuelle	Mécanisme englobant les mécanismes de responsabilisation sociale dirigés par les citoyens et les processus de responsabilisation formels ou institutionnels, où toutes les parties prenantes partagent la responsabilité de la réalisation de leurs objectifs communs. Il s'agit de l'approche recommandée pour les ODD.

« Si les progrès accomplis sont insuffisants, ce n'est pas parce qu'il est impossible d'atteindre les objectifs, ou parce que les délais sont trop courts, mais parce que les engagements ne sont pas respectés, que les ressources ou la volonté mobilisées sont insuffisantes et que le principe de responsabilité n'est pas respecté. »

Secrétaire général des Nations Unies, AGNU (mars 2010)



Pause réflexion : D'après ton expérience, quels facteurs favorisent ou renforcent la responsabilisation dirigée par les jeunes ?

B. Demander des comptes : choisir ton point d'entrée

Maintenant que tu t'es familiarisé avec certains des concepts clés liés à la responsabilisation, voyons comment toi et ton équipe d'action sur la responsabilisation allez utiliser les données collectées pour demander des comptes.

Le suivi de la réalisation des ODD se fait à différents échelons, du niveau communautaire au niveau mondial. Pour être efficaces, vous devez décider sur quel niveau cibler vos efforts.

Tu trouveras au verso la matrice de responsabilisation sur les ODD, qui explique ces différents niveaux ainsi que les mécanismes de suivi / responsabilisation et points d'entrée pour chacun d'eux.



Activité : Choisir tes points d'entrée

- Étudie la matrice de responsabilisation des ODD avec ton équipe d'action sur la responsabilisation.
- En vous aidant de tout ce que vous avez accompli aux étapes 1 à 5, définissez le **niveau primaire** que vous souhaitez cibler. Ce sera vraisemblablement le niveau national, sous-national ou local. C'est là que vous concentrerez vos activités de responsabilisation.
- **Soyez réalistes** : utilisez les exercices de cartographie réalisés aux étapes 2 et 3 pour définir un point d'entrée auquel vous pourrez avoir accès.
- Définissez ensuite le **niveau secondaire** que vous souhaitez cibler, c'est-à-dire là où vous pourrez contribuer au travail d'autres acteurs ou intervenir par l'intermédiaire d'un partenaire. Ce sera vraisemblablement le niveau régional ou mondial.

Voir la **matrice de responsabilisation sur les ODD** aux pages suivantes.



Matrice de responsabilisation sur les ODD

NIVEAU	MÉCANISME	POINT D'ENTRÉE
GLOBAL	Groupe d'experts interinstitutionnel (IAEG-SDGs) : Groupe composé de représentants d'agences et de commissions régionales de l'ONU ainsi que de 10 à 15 représentants des systèmes statistiques des pays, chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre d'indicateurs mondial sur les ODD.	<p>Cherche qui représente ton pays au sein de l'IAEG-SDG afin d'influencer l'ensemble final d'indicateurs devant être adoptés en mars 2016.</p> <p>D'autres points d'entrée peuvent être les bureaux de statistiques nationaux ou l'agence de l'ONU en charge de ta thématique.</p>
	Forum politique de haut niveau (HLPF) : Événement phare d'un réseau mondial de processus d'évaluation. Tous les quatre ans, le HLPF se réunit afin de fournir une orientation politique de haut niveau et déterminer les progrès et les défis émergents.	Le HLPF a pour mission d'apporter une contribution pertinente aux processus de suivi et d'évaluation menés par la société civile, les grands groupes et d'autres parties prenantes chaque année. Le grand groupe des enfants et des jeunes de l'ONU alimentera ce mécanisme et coordonnera les contributions de la société civile de la jeunesse.
RÉGIONAL	Mécanismes régionaux périodiques et d'évaluation par les pairs : Englobent les commissions économiques régionales, le mécanisme africain d'évaluation par les pairs ou le forum Asie-Pacifique sur le développement durable Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est un mécanisme volontaire ouvert à tous les États membres de l'Union africaine. Les évaluations par les pairs ont lieu de manière périodique, tous les deux à quatre ans.	<p>La société civile a la possibilité de participer à l'intégralité du processus d'évaluation.</p> <p>Dans le cas du MAEP, un secrétariat est en place au niveau national.</p> <p>Ces évaluations sont l'occasion de mener une action collective avec les « Accountability Advocates » et leurs réseaux dans ta région.</p> <p>Soutiens la participation en élaborant un plan de suivi des recommandations clés émanant de l'évaluation.</p>
	Systèmes judiciaires régionaux : Notamment la Cour européenne des droits de l'homme et la Commission africaine des droits de l'homme. Ces organismes jouent un rôle clé dans la responsabilisation des États par rapport à leurs engagements en matière de droits humains.	Plusieurs mécanismes sont à la disposition de la société civile et des individus, notamment la participation aux processus de réalisation de rapports périodiques, des comités dédiés à des questions spécifiques touchant aux droits humains, etc.
NATIONAL	Processus nationaux d'évaluation des ODD : Les États produiront probablement des rapports sur une base annuelle.	<p>Certains mécanismes nationaux chercheront activement les contributions de la société civile et favoriseront sa participation aux processus d'évaluation ; ces avis doivent influencer les rapports finaux.</p> <p>La soumission de rapports parallèles est un mécanisme important qui garantit que les points de vue de la société civile et des jeunes sont intégrés au processus national officiel d'évaluation.</p>
	Agences ou bureaux nationaux de statistiques : Sont chargés de collecter une quantité considérable de données et de suivre les progrès réalisés sur la base des indicateurs ODD.	Envisage des actions de plaidoyer soutenues pour influencer ce qui est mesuré (indicateurs) et comment (quelles données sont recueillies).

NATIONAL (cont)	Ministères pertinents pour ton domaine thématique d'intérêt : Par exemple le ministère de l'Agriculture, de la Santé, de l'Éducation.	Les ministères ont une responsabilité générale et une mission de supervision des politiques et plans nationaux de développement / de réduction de la pauvreté, qui constitueront l'outil pratique de mise en œuvre des ODD. Ils sont également chargés d'alimenter les évaluations de la mise en œuvre des ODD concernant les domaines qui relèvent de leur responsabilité spécifique.
	Parlement : Au sein de systèmes démocratiques, le parlement exerce le pouvoir législatif et est le principal organe qui adopte ou modifie la législation (les lois). C'est aussi le principal organe représentatif du peuple.	Il est possible d'influencer les processus parlementaires, tels que les propositions de projets de loi, à différentes étapes de ceux-ci. Tu peux aussi cibler les comités parlementaires pertinents ou envisager des actions de plaidoyer directes auprès des députés aptes à défendre ta cause au parlement.
	Délégation nationale auprès de l'ONU : Ces délégations sont généralement emmenées par le ministère des Affaires étrangères et se composent souvent du ministre des Affaires étrangères, de députés, d'experts et de représentants de la société civile, y compris des jeunes.	Elles sont souvent envoyées aux réunions de haut niveau de l'ONU afin de participer aux principaux processus de négociation. Renseigne-toi sur les grandes dates de l'ONU et fais pression sur les représentants de la délégation pendant la phase de préparation.

SOUS-NATIONAL (États, régions, provinces ou autres formes de décentralisation)	Conseils de district locaux ou autres organes administratifs décentralisés pertinents	Une grande importance est attachée à la localisation du programme de l'après-2015, ce qui signifie que les autorités locales vont être amenées à jouer un rôle dans le suivi des ODD. Si on ne sait toujours pas ce que cela signifie concrètement, les jeunes et la société civile auront en tout cas la possibilité de jouer un rôle plus actif, tandis que la société civile et l'administration locale bénéficieront de nouvelles manières de coopérer en matière de responsabilisation et de suivi.
	Processus budgétaires	Les systèmes décentralisés disposent généralement de mécanismes permettant à la société civile de contribuer aux processus budgétaires, depuis le plus bas niveau d'administration jusqu'au niveau national.
	Dialogues publics, consultations communautaires, forums de responsabilisation citoyens et autres espaces créés	Envisage d'inviter les dirigeants locaux aux espaces et plateformes gérés par les organisations de la société civile pour qu'ils puissent interagir directement avec la communauté et lesdites organisations.
	Conseils de jeunes	Dans de nombreux pays, les conseils de jeunes sont des structures formelles qui offrent une plateforme aux jeunes, du niveau local au niveau national. Leur rôle et leur fonction varient d'un pays à l'autre, mais ils ont souvent voix au chapitre dans les processus de prise de décisions de haut niveau.



Pause réflexion : la matrice de responsabilisation sur les ODD n'est pas exhaustive. Bien d'autres acteurs, beaucoup plus proches de toi, peuvent contribuer à la responsabilisation. Peux-tu citer d'autres acteurs qui ne sont pas inclus dans la matrice, mais qui joueront un rôle important dans ton travail de responsabilisation ?

C. Demander des comptes : choisir ton approche

Une fois que vous avez défini vos points d'entrée, ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi devez réfléchir à la manière dont vous allez demander des comptes.

Les jeunes peuvent recourir à quatre mécanismes principaux pour mener les processus de responsabilisation.

- **Présentation de rapports** : Tu peux utiliser les données que tu as collectées pour alimenter les processus et évaluations officiels tels que ceux mentionnés dans la matrice de responsabilisation sur les ODD. Cela peut être fait en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile. Tu peux aussi faire des rapports non officiels ! Tout comme les rapports parallèles, ceux-ci peuvent inclure les rapports réalisés dans de nouveaux formats et sur de nouveaux médias qui sont particulièrement pertinents pour toi et tes pairs, par exemple les réseaux sociaux et les vlogs.
- **Soutien** : Tu peux transmettre tes données aux citoyens, aux médias et à la société civile au sens large. Elles peuvent être utilisées pour soutenir les campagnes et les mouvements locaux, attirer l'attention sur des questions souvent négligées et apporter une nouvelle perspective sur le travail d'autres acteurs.
- **Connexion** : Tu peux te servir des relations que tu as développées pour rassembler des acteurs qui, en temps normal, n'interagiraient pas – depuis les communautés locales jusqu'aux responsables gouvernementaux – afin qu'ils s'attèlent ensemble à pallier les problèmes qui les concernent et leurs retards dans le respect des engagements. Cette démarche nécessite de solides compétences de facilitation et peut se révéler frustrante, mais elle peut aussi donner des résultats rapidement.
- **Plaidoyer** : Tu peux utiliser tes données pour faire pression auprès d'acteurs spécifiques au sujet de thématiques de responsabilisation spécifiques à l'aide d'un plaidoyer basé sur des faits. Il s'agit d'une approche transversale qui peut et doit être intégrée aisément aux trois premières approches.

Tu peux utiliser n'importe laquelle de ces approches dans ton travail de responsabilisation, mais ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi préférerez peut-être vous focaliser sur une méthode particulière.



Activité : Quelle approche ?

- Avec ton équipe d'action sur la responsabilisation, reviens aux étapes 2 et 3 et aux différentes compétences que tu as relevées au sein de l'équipe.
- Repense à ta priorité de responsabilisation, à tes indicateurs et au type de données avec lesquelles tu travailles.
- En équipe, choisissez l'approche sur laquelle vous vous focaliserez en vous assurant de maximiser vos points forts.



À la fin de l'étape 6, tu auras :

- pris connaissance des différents mécanismes de responsabilisation et points d'entrée
- choisi tes points d'entrée primaires et secondaires pour ton cadre de responsabilisation
- réfléchi à l'approche que ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi adopterez pour demander des comptes

6



Étape 7

Faire entendre ta cause

À l'étape 6, tu as commencé à réfléchir à la façon d'utiliser les données collectées pour demander des comptes. Tu as découvert quatre façons pratiques dont toi et d'autres jeunes pouvez mener des processus de responsabilisation, à savoir le soutien, la présentation de rapports, la connexion et le plaidoyer.

Sensibiliser et obtenir de l'appui pour ton travail – à travers le soutien, la présentation de rapports et/ou la connexion – est une bonne chose, mais tu peux multiplier ton incidence en utilisant tes données dans le cadre d'actions de plaidoyer basées sur des faits. L'étape 7 va te guider dans la mise au point d'une stratégie de plaidoyer et t'expliquera les éléments dont tu dois tenir compte pour ce faire. Tu dois notamment te demander à qui, comment, où et quand tu vas faire entendre ta cause.

A. Définir ta/tes revendication(s) de plaidoyer

La première étape consiste à définir précisément l'objet de ta demande. Pour ce faire, tu peux mettre au point une revendication de plaidoyer spécifique, c'est-à-dire une déclaration claire, brève et documentée qui énonce ce que toi et ton équipe d'action sur la responsabilisation revendiquent.

Pour commencer, il peut être utile d'étudier les données dont tu disposes, car elles peuvent révéler des questions et relations auxquelles tu n'aurais pas pensé. Tu trouveras ci-dessous une étude de cas hypothétique d'un réseau ougandais de responsabilisation dirigé par des jeunes (« The Ugandan Youth Accountability Network ») qui s'inquiète du chômage des jeunes.



Activité : Lis l'étude de cas pour te faire une idée du processus suivi par le réseau pour mettre au point sa revendication de plaidoyer

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Le gouvernement ougandais s'est engagé à résoudre le chômage des jeunes et à éliminer les obstacles, notamment socioculturels, à la fréquentation et au maintien scolaires des filles. Il a pointé le secteur informel comme l'une des voies les plus prometteuses pour l'emploi des jeunes. Il a annoncé l'ouverture de plusieurs instituts de formation commerciale, technique et professionnelle dans le pays afin d'inculquer aux jeunes les compétences et connaissances requises pour reconnaître et exploiter les chances du marché. Les instituts cibleront en particulier les jeunes déscolarisés des régions rurales.

Le pays a domestiqué l'ODD 8 (sur l'emploi) et l'a intégré à la fois à sa politique nationale sur l'emploi et à son plan national de développement. Le suivi des progrès se fera à l'aide des indicateurs suivants :

Indicateur au niveau national. Pourcentage de jeunes qui ne sont pas scolarisés, n'exercent aucun emploi et ne suivent aucune formation

Indicateur universel. Part du travail informel dans le secteur non agricole, ventilé par sexe

Le « Ugandan Youth Accountability Network » a fait du chômage des jeunes la priorité stratégique de son travail de responsabilisation. Le réseau cible l'accessibilité des programmes gouvernementaux, les chances de formation professionnelle et les parcours vers l'emploi pour les jeunes des régions rurales et déscolarisés.

Le réseau a assuré le suivi des nouveaux instituts de formation commerciale, technique et professionnelle et évalué s'ils répondaient aux besoins de la jeunesse rurale. Il a assemblé plusieurs sources de données et relevé une tendance préoccupante : ainsi, si des jeunes femmes étaient bien inscrites à des formations professionnelles au Nord de l'Ouganda, leurs taux de fréquentation et de réussite étaient faibles.

Source de données 1 : les chiffres fournis par les institutions de formation commerciale, technique et professionnelle de la région du Nord indiquent un faible taux de fréquentation pour les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans dans tous les cours ainsi qu'un taux de décrochage de 30 %.

Source de données 2 : dans le cadre d'une étude menée auprès des jeunes femmes de la région du Nord afin de cerner les principaux obstacles à leur participation aux formations pour adultes, 50 % des répondantes ont indiqué qu'elles vivaient trop loin de l'institut pour pouvoir assister régulièrement aux cours. Les femmes interrogées ont

cité leurs responsabilités familiales comme obstacle à une fréquentation régulière : elles ne peuvent pas emmener leurs enfants à l'institut en raison d'un manque de nourriture ou d'équipements de cuisine.

Source de données 3 : une carte en ligne du district du Nord indique la présence de trois instituts de formation commerciale, technique et professionnelle seulement, pour une population de 200 000 jeunes. Ces instituts étaient par ailleurs tous situés dans des zones urbaines.

Source de données 4 : les chiffres concernant la part du budget national pour l'éducation allouée à chaque région révèlent que la région du Nord se voit allouer la même part que les autres, alors qu'elle dispose d'une population de jeunes beaucoup plus importante (dont une majorité est sans emploi).

Conclusion :

Le « Ugandan Youth Accountability Network » a analysé les données collectées à partir de ces sources et conclu que l'accès constituait un obstacle majeur à la scolarisation et au maintien scolaire. Les jeunes femmes des régions rurales sont affectées de manière disproportionnée : importante distance à parcourir (jusqu'à 50 km), une offre qui ne répond pas à leurs besoins, manque de places pour la population jeune. Outre son côté compétitif, la fréquentation des cours est devenue inaccessible pour les mères ayant rapidement décroché du système scolaire et qui ne satisfont pas aux critères de réussite des niveaux A.

Revendication de plaidoyer :

Voici la revendication soulevée par le « Ugandan Youth Accountability Network » sur la base de ses conclusions :

Dans le Nord de l'Ouganda, les jeunes parcourent jusqu'à 50 km pour se rendre dans les nouveaux instituts de formation commerciale, technique et professionnelle et il y a 100 jeunes pour chaque place disponible. Cette situation a un effet disproportionné sur les jeunes femmes qui essaient de concilier leurs responsabilités familiales et maternelles avec leur éducation.

Le « Ugandan Youth Accountability Network » appelle le gouvernement à honorer sa promesse d'offrir un travail accessible et des parcours éducatifs aux jeunes femmes des régions rurales en :

- garantissant que le nombre d'instituts de formation est proportionné à la population de jeunes de chaque région ;
- augmentant le budget éducatif alloué à la région du Nord pour créer de nouveaux instituts dans les régions rurales ;
- garantissant que les instituts de formation commerciale, technique et professionnelle veillent à la parité hommes/femmes et répondent aux besoins des jeunes mères afin de permettre leur entière participation aux cours.



ASTUCES : Priorisation de tes revendications de plaidoyer

Voici quelques questions qui te guideront dans la priorisation de tes revendications :

1. Réexamine les politiques et engagements pris par ton gouvernement sur la question qui t'occupe – en quoi les actions concrètes mises en œuvre divergent-elles de ces engagements ?
2. Quelles sont les principaux faits et tendances qui ressortent de tes données ?
3. Certains groupes sont-ils disproportionnellement affectés ?
4. Quel problème, s'il était résolu, aurait l'effet le plus marquant ?
5. As-tu la possibilité de former une coalition avec des acteurs qui travaillent déjà sur ce problème ou qui ont un intérêt particulier pour celui-ci ?

B. À qui vas-tu faire entendre ta cause ?

Voici quelques-uns des publics clés auprès desquels ton équipe d'action sur la responsabilisation et toi pouvez intervenir ainsi que quelques conseils pratiques pour ce faire :

- **Ta communauté :** Les ODD s'engagent à ne « laisser personne à la traîne ». Demande-toi comment rendre tes conclusions accessibles aux communautés et aux jeunes les plus concernés par ta thématique. Tu peux cibler des lieux dans lesquels les gens se rassemblent naturellement. Pense à partager tes conclusions sur les panneaux d'affichage de la communauté, dans des émissions radio, dans les journaux locaux, lors d'événements sportifs et sur les réseaux sociaux.
- **Responsables locaux :** Organise un dialogue communautaire et invite les dirigeants locaux à venir prendre connaissance de tes conclusions et entendre directement ce que la communauté a à dire sur la thématique.
- **Ton réseau de responsabilisation :** Les membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation – et les autres parties prenantes identifiées aux étapes 2 et 3 – peuvent mobiliser leurs propres circonscriptions et réseaux. Plaide aussi pour que tes thématiques soient incluses dans les actions de plaidoyer ou plateformes de coalition plus vastes au niveau national.
- **Décideurs nationaux :** Convoque une réunion avec les décideurs clés et sers-toi des espaces de responsabilisation existants, tels que les réseaux et plateformes nationaux de la société civile, pour présenter tes conclusions.



ASTUCE : Comment faire participer efficacement les décideurs

Comme expliqué à l'étape 2, les décideurs sont ceux qui ont le pouvoir d'influencer la thématique qui t'occupe. Ce sont donc des personnes auprès desquelles il est important de mener tes actions de plaidoyer.

Néanmoins, pour que ton travail de responsabilisation réussisse, tu dois impliquer les décideurs dès le départ – noue donc des relations à un stade précoce de l'élaboration de ton cadre de responsabilisation. L'aide des décideurs te sera essentielle pour accéder aux informations dont tu as besoin, définir les lacunes au niveau des données et planifier la façon dont tu vas travailler avec les données. Le fait de coopérer avec eux dès les étapes 4 et 5 peut contribuer à les faire réagir lorsque tu publieras et promouvras tes conclusions aux étapes 6 et 7.

Voici quelques astuces pour construire des relations efficaces avec tes décideurs clés :

- **Cerne ce qui les motive** : définis d'où viennent tes décideurs et les questions qu'ils ont défendues dans leurs fonctions publiques. Cela te donnera une idée de la façon dont tu dois leur présenter ta thématique pour qu'ils s'y intéressent personnellement.
- **Fais tes recherches** : lorsque tu prends contact avec les décideurs, montre que tu es bien informé et à jour sur ta thématique. En présentant tes données et analyses, tu leur prouveras que tu es une partie prenante crédible et que tu peux apporter des perspectives intéressantes.
- **Rappelle-toi que c'est dans leur intérêt** : dans de nombreux pays, les gouvernements n'ont par exemple pas la capacité de collecter les données nécessaires au suivi et au rapport des progrès de la réalisation de leurs engagements. Le fait de connaître les communautés avec lesquelles tu travailles et d'y avoir accès est un atout qui peut venir compléter les processus de suivi dont dispose déjà le gouvernement.
- **La coordination est appréciée** : la société civile est parfois critiquée pour son manque d'organisation. Fournir un espace de responsabilisation formel permettant de consulter et collaborer avec toutes les parties prenantes pertinentes est non seulement un exercice efficace pour les décideurs, mais aide aussi les différentes parties prenantes à mieux travailler ensemble.
- **Tiens-les au courant** : en tenant les décideurs informés du travail de ton équipe d'action et des activités prévues, tu les aideras à avoir confiance en toi. Signale-leur les publications à venir ainsi que les consultations des médias ou du public pour éviter les surprises et te positionner comme un partenaire collaboratif.
- **Suis les progrès** : le fait de consigner tes relations clés et tes interactions te permet de communiquer tes connaissances à ton équipe d'action et ton réseau plus vaste et de garder une trace des progrès. Chaque fois que tu rencontres un décideur, prends note des prochaines étapes convenues et assure le suivi à temps pour faire en sorte que votre relation évolue. Voici un modèle simple que tu peux utiliser pour t'aider :

Personne que tu as rencontrée (nom, poste, coordonnées) :	
Date de la rencontre :	
Points principaux de la dernière rencontre :	
Points principaux de cette rencontre :	
Principales revendications soulevées :	
Actions entreprises par le décideur sur cette base :	
Actions convenues pour moi / l'équipe d'action sur la responsabilisation :	
Date de la communication de suivi :	

C. Comment présenter ta cause

Tu vas devoir adapter ta cause et la façon de la présenter en fonction du public. Tu trouveras quelques idées pour ce faire à la page suivante.



Activité : À l'aide du modèle fourni à l'annexe 3, réfléchis aux publics que ton message doit atteindre et choisis la meilleure manière de communiquer avec eux.

Graphiques



- Les graphiques sont un moyen visuellement attrayant de présenter des tendances et conclusions clés.
- Il est important de choisir le bon format ou la bonne représentation graphique. La solution la plus jolie n'est pas toujours la plus efficace ! Par ailleurs, les graphiques ne parlent pas d'eux-mêmes : assure-toi donc d'inclure des explications sur leur contenu.

Rapports



- Les rapports et notes d'informations peuvent être des outils de plaidoyer efficaces auprès des décideurs. Tu peux y inclure des graphiques, des analyses approfondies et des recommandations clés.
- Les décideurs sont des gens très occupés : inclus donc dans ton rapport une synthèse qui expose tes principales conclusions et revendications de plaidoyer.
- Envisage de rédiger un communiqué de presse ou d'organiser un événement de lancement.

Histoires



- Les histoires personnelles peuvent être un puissant outil de plaidoyer.
- Le fait de raconter leurs propres histoires peut aussi favoriser l'autonomisation des communautés.
- Demande-toi comment aider les communautés à rédiger des blogs, des articles et des témoignages. En intégrant leurs histoires ou citations dans un rapport à côté de graphiques contenant des données plus quantitatives, tu pourras à la fois gagner la « tête » et le « cœur » des décideurs.

D. Où vas-tu faire entendre ta cause ?

Il existe de multiples façons de lancer des processus et des débats importants à différents niveaux.



Activité : Reviens à l'étape 6 et jette un œil à la matrice de responsabilisation sur les ODD. Avec ton équipe d'action sur la responsabilisation, définis les différents événements, processus et forums où tu pourrais faire entendre ta cause.

E. Quand vas-tu faire entendre ta cause ?

Tu peux mettre au point un calendrier pour t'aider à planifier tes activités de lobbying et de plaidoyer et celles de ton équipe d'action.



Activité : Mets au point ton calendrier des moments de plaidoyer

Prends le temps de réfléchir aux moments que tu vas cibler aux niveaux local, national, régional et international. Voici quelques idées pour t'aider à déterminer tes moments de plaidoyer :

- Consulte régulièrement le site web de l'ONU pour obtenir des informations actualisées sur les réunions, sommets et conférences à venir : <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1634>
- Pense aux journées internationales, telles que la Journée internationale de la jeunesse (12 août) ou la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre). Tu trouveras la liste complète ici : <http://www.un.org/fr/sections/observances/international-days/>
- Renseigne-toi sur les grands moments nationaux, par exemple les annonces budgétaires, les élections et les événements parlementaires ainsi que les pré-événements de la délégation de l'ONU.
- Ton équipe d'action sur la responsabilisation et tes réseaux plus vastes t'offriront de multiples possibilités de mise en réseau lors des futurs événements et réunions clés de la société civile.
- Tu peux aussi créer tes propres moments de plaidoyer en lançant un rapport et en organisant un événement de lancement ou une consultation, ou encore en publiant un communiqué de presse.

Tu peux utiliser le modèle fourni à l'annexe 4 pour t'aider à mettre au point ton calendrier des moments de plaidoyer.



ASTUCE :

Lorsque tu mets au point ta ligne du temps, veille bien à aligner ta collecte de données, ton analyse et ton rapport sur les moments clés que tu cibles afin que tes éléments factuels soient prêts à temps.



ÉTAPE

À la fin de l'étape 7, tu auras :

- pris note de ta/tes revendication(s) de plaidoyer
- défini où, comment et à qui faire entendre ta cause
- mis au point un calendrier des moments clés de plaidoyer

Étape 8

Finaliser ton cadre de responsabilisation



Bravo d'être arrivé jusqu'ici ! Le but de l'étape 8 est de rassembler tout ce que tu as fait jusqu'à présent pour composer ton cadre de responsabilisation. Si tu as suivi cette boîte à outils étape par étape, tu as déjà bien avancé dans l'élaboration de ce cadre. Pour rappel, tu as :

Étape 1 - défini ta priorité de responsabilisation

Étape 2 - cartographié ton écosystème de responsabilisation et réalisé une analyse des pouvoirs

Étape 3 - mis en place ton équipe d'action sur la responsabilisation

Étape 4 - défini et développé les indicateurs que tu vas mesurer

Étape 5 - défini les données dont tu auras besoin pour mesurer tes indicateurs

Étape 6 - commencé à réfléchir à la manière dont tu utiliseras tes données pour demander des comptes sur le plan pratique

Étape 7 - mis au point une stratégie pour faire entendre ta cause

Lors de l'étape 8, tu vas finaliser ton cadre de responsabilisation et commencer à réfléchir à sa mise en pratique ainsi qu'à la manière dont tu mesureras le succès du travail de ton équipe d'action et maintiendras la dynamique engagée.

A. Rassembler tes résultats, écrire un projet et recueillir des commentaires

Avant d'arriver à ce stade de la boîte à outils, tu auras pris beaucoup de notes, rempli de nombreux modèles et produit des piles de documents. Ne les jette pas à la poubelle : ils vont former la base de ton cadre de responsabilisation.

Avec ton équipe d'action, réunissez l'ensemble de vos documents et ressources et réfléchissez à toutes les informations importantes que vous avez sous les yeux. Demandez-vous comment vous voulez rassembler le tout et présenter vos résultats.

Ton cadre ne doit pas être trop long et tu ne dois pas nécessairement y écrire tout ce que tu as fait. Il est même parfois préférable d'utiliser les cartes et graphiques mis au point plutôt qu'un texte interminable.

Quelle que soit la façon dont tu choisis de présenter ton cadre, certaines informations doivent nécessairement y figurer. Elles sont reprises ci-dessous avec l'étape de la boîte à outils lors de laquelle elles ont été développées.

- Présente ton équipe d'action sur la responsabilisation, toi y compris, et explique ce que tu espères réaliser et comment (étape 3)
- Expose ta priorité de responsabilisation – explique quel(s) objectif(s) et cible(s) tu suis et pourquoi (étape 1)
- Explique avec qui tu travailles, au-delà des membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation – par exemple les réseaux, coalitions ou plateformes plus vastes dont tu fais partie ou les décideurs avec qui tu as construit une relation (étapes 2 et 7)
- Inclus les indicateurs que tu vas mesurer, y compris leur source (étape 4)
- Énumère les sources de données que tu utilises et les données que tu génères toi-même et explique comment (étape 5)
- Explique ce que tu fais ou espères faire avec les données que tu collectes pour demander des comptes (étape 6)
- Si tu as choisi une approche de plaidoyer, énonce tes principales revendications de plaidoyer (étape 7)

Tu peux aussi expliquer la manière dont les autres peuvent s'impliquer. Nous n'avons pas encore abordé ce point, tu en sauras plus un peu plus loin.

À ce stade, ton cadre de responsabilisation doit être à l'état de projet, que tu peux faire circuler auprès des membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation pour qu'ils l'évaluent et te fassent part de leurs commentaires. Avant de finaliser ton cadre, tu dois aussi atteindre d'autres parties prenantes clés que tu as identifiées à l'étape 2, en particulier d'autres jeunes, afin de bénéficier de leurs connaissances techniques et de leur appui.

Rappelle-toi que très peu d'organisations, et même de gouvernements, ont mis au point une feuille de route claire concernant le suivi des progrès de la réalisation des ODD, ce qui signifie que tu as une chance rare de mener et piloter les débats sur le suivi des ODD au niveau national. Toi et ton équipe êtes des pionniers : soyez fiers de votre travail et partagez-le largement !

B. Contact et accord avec les principales parties prenantes

Réfléchis à la manière dont tu peux rassembler tes principales parties prenantes (identifiées à l'étape 2) pour les amener à discuter de ton cadre de responsabilisation. Il peut s'agir d'un atelier avec des orateurs et des invités, d'une réunion plus informelle, d'un webinaire en ligne ou d'une série de petits rassemblements au niveau communautaire. L'objectif premier est d'obtenir l'appui d'autant de parties prenantes que possible.



ASTUCE : Quelle que soit l'approche que tu adoptes, les points suivants t'aideront à être plus efficace :

1. Rends ton cadre accessible – envisage une version abrégée, un blog promotionnel ou une note d'informations.
2. Donne aux parties prenantes le temps de réfléchir aux propositions soumises dans ton projet de cadre, soit en le leur transmettant avant de les rencontrer, soit en le présentant dans le cadre d'un atelier.
3. Fais appel à des facilitateurs expérimentés et demande-toi si les orateurs apporteront ou non une contribution utile à ta réunion.
4. Crée un espace positif et sûr où chacun sent qu'il peut s'exprimer ouvertement tout en étant respectueux à l'égard des autres.
5. Décide si tu souhaites demander des soutiens lors de la réunion ou s'il y aura des réunions de suivi ou d'autres possibilités de souscrire à la mise en œuvre de ton cadre.
6. Prévois des réunions de suivi avec les soutiens et même les sceptiques afin de définir les rôles et responsabilités spécifiques qu'ils peuvent assumer dans la mise en œuvre du cadre.

C. Convenir des rôles et des responsabilités

Nous espérons que tu as rencontré de nombreuses parties prenantes différentes, partagé ton cadre de responsabilisation avec elles, réussi à les enthousiasmer et que tu comptes à présent de nombreux soutiens disposés à t'aider à mettre ton cadre en pratique.

Pour t'y aider :

- veille à ce que tes soutiens aient des rôles et responsabilités précis dans la réalisation du cadre ;
- conviens d'activités et étapes spécifiques devant être réalisées dans les premiers mois ;
- indique clairement à ton équipe d'action qui coordonne les différentes parties prenantes et leurs responsabilités ;
- garde une trace des engagements pris par les autres parties prenantes et annonce les engagements de haut niveau afin d'attirer davantage l'attention sur ton cadre et, éventuellement, obtenir plus de soutien.

D. Élaborer un plan de mise en œuvre

In Avec ton équipe d'action sur la responsabilisation et tes nouveaux soutiens, définissez et entendez-vous sur quelques objectifs clairs qui guideront votre travail dans les prochains mois. Commencez par définir les étapes clés de votre travail, par exemple :

- Le cadre de responsabilisation est convenu et adopté par toutes les parties prenantes.
- L'équipe d'action sur la responsabilisation et ses partenaires ont toutes les clés en main pour réaliser le cadre et disposent des compétences et de la confiance nécessaires pour assumer leurs principaux rôles et responsabilités dans le processus de responsabilisation.
- L'équipe d'action sur la responsabilisation et ses partenaires font des recommandations clés sur les indicateurs ODD nationaux en prévision de la réunion de la Commission de statistique de mars 2016, date à laquelle le cadre définitif des indicateurs est adopté.

Tu vas à présent devoir déterminer les activités qui t'aideront à atteindre chaque étape. Utilise le modèle de plan de mise en œuvre (annexe 5) pour t'aider.



E. Partager les ressources et les atouts au sein du réseau

Réfléchis aux besoins pratiques de ton réseau, par exemple :

- un espace où convoquer des réunions
- un accès à du matériel d'impression
- des listes de diffusion avec des contacts clé
- des données
- une plateforme SMS pour envoyer des messages en masse

Beaucoup de ces ressources seront disponibles au sein de ton réseau, mais il y aura d'autres coûts financiers à prendre en considération et à planifier. À ce stade, il est utile d'établir un budget détaillant tous les coûts associés à ton plan de mise en œuvre.

Consulte à présent l'annexe 4, où tu trouveras un modèle de budget à remplir. Une fois que tu l'auras complété, transmets-le à tes parties prenantes et discutez des contributions, financières ou en nature, qu'elles peuvent apporter.

F. Suivre le succès de ton cadre de responsabilisation

Comment ton réseau et toi vous représentez-vous le succès de votre cadre de responsabilisation ? Tu peux fixer des objectifs qui vous aideront à suivre vos progrès et votre impact.

Reprends les indicateurs établis à l'étape 4, puis réfléchis à des objectifs tangibles pour les cinq prochaines années.

Si ton réseau se consacre au suivi de la participation et de la représentation des jeunes dans les mécanismes formels de responsabilisation, tes objectifs peuvent ressembler à ceci :

Indicateur	Objectif pour 2020
Des mécanismes formels permettant aux jeunes de participer à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des nouveaux programmes et politiques qui touchent à leur vie.	Les jeunes jouissent d'un rôle bien défini dans les processus politiques, lequel est ancré dans la nouvelle politique nationale de la jeunesse. Les jeunes participent formellement à l'évaluation et à la conception de deux nouvelles politiques nationales.
Proportion des postes occupés par des jeunes au sein des institutions publiques (législatures nationales et locales, services publics et système judiciaire).	Au moins 20 % des postes élus de l'administration locale sont détenus par des jeunes.



Pause réflexion : Il se peut qu'en analysant tes données, tu aies relevé de nouvelles thématiques ou de nouveaux domaines de recherche. Les progrès de ton pays dans la réalisation des ODD seront par ailleurs influencés par divers facteurs politiques et économiques. Cela peut t'amener à revoir et corriger tes indicateurs, tes méthodes de collecte de données, voire tes objectifs de sensibilisation.

Voici quelques outils de suivi et d'évaluation des progrès de ton cadre de responsabilisation :

Enquêtes quantitatives

- Utilise des enquêtes pour assurer le suivi des progrès et des compétences, de la confiance et de la capacité de ton réseau à participer concrètement aux processus de responsabilisation. Ces enquêtes peuvent t'aider à mesurer les changements perçus au niveau de l'importance accordée aux individus et des relations entre ceux-ci, l'évolution de l'aptitude à comprendre les concepts de gouvernance et à demander des comptes, ainsi que les changements de pratique organisationnelle.

Vidéos participatives

- La vidéo participative offre aux participants la possibilité de raconter leurs propres histoires, dans leur propre langue et au sein de leurs propres espaces. Les parties prenantes et le personnel peuvent faire part de leur vécu par rapport au programme en expliquant leurs priorités et attentes initiales, en définissant les changements les plus significatifs pour eux, en réfléchissant à des histoires et changements similaires et en partageant leurs expériences.

Base de référence pour un audit des données

- La réalisation d'un audit des données fournira à ton réseau une base de référence concernant la disponibilité des données sur les jeunes dans ton pays et la capacité des jeunes, des citoyens et des décideurs à y accéder et à les utiliser. En effectuant un audit chaque année, tu pourras suivre les changements au niveau du flux et de l'accessibilité des données.



ASTUCE pour maintenir la dynamique :

Les ODD ont pour but de guider le développement d'ici à 2030. Étant donné que ton cadre de responsabilisation peut vous survivre, à tes collègues actuels et à toi, lorsque vous vous dirigerez vers de nouvelles aventures, tu peux entreprendre dès maintenant quelques mesures pratiques pour garantir la continuité du travail difficile et de l'activisme du réseau que tu as formé.

- **Cultiver le leadership :** Assure-toi d'inviter d'autres organisations communautaires de jeunes dès le début du développement de ton cadre de responsabilisation afin qu'elles s'impliquent d'emblée. Tu peux mettre en place un groupe de pilotage composé de jeunes leaders de ces organisations.
- **Collecte de fonds :** Réfléchissez en groupe à la façon de financer vos activités sur le long terme. Les organisations individuelles peuvent mettre en commun leurs ressources et d'autres fonds disponibles afin de mettre en œuvre votre plan d'activité. À long terme, envisagez une coopération avec des ONG de plus grande envergure qui réalisent un travail de responsabilisation sur les ODD. Recherchez également des donateurs potentiels : déterminez leurs priorités stratégiques et examinez les possibilités de demandes de financement.
- **Possibilités d'apprentissage et de partage des connaissances :** Un réseau impliquant plusieurs parties prenantes donne accès à un large éventail de compétences, de connaissances et de ressources qui peuvent être partagées entre ses membres. Tu peux envisager des ateliers de partage des compétences, des possibilités d'observation ou un système de mentorat. La diffusion de boîtes à outil comme celle-ci auprès des membres est aussi une excellente façon de partager les connaissances et de consolider les capacités.



ÉTAPE 8

À la fin de l'étape 8, tu auras :

- réalisé un projet de cadre de responsabilisation national et l'auras partagé à d'autres afin qu'ils l'évaluent et te fassent part de leurs commentaires
- partagé ton cadre finalisé et encouragé de nouvelles parties prenantes à se joindre à toi
- élaboré un plan de mise en œuvre et un budget
- réfléchi à la manière de mesurer le succès de ton cadre de responsabilisation national

Félicitations !

Tu as terminé la boîte à outils « La responsabilisation en action ».

Bonne chance et bon amusement dans sa mise en pratique !

Annexe 1 – MODÈLE DE CARTOGRAPHIE DE L'ÉQUIPE D'ACTION SUR LA RESPONSABILISATION (ÉTAPE 3)

A. Cartographier les membres potentiels de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Écris les noms des membres potentiels dans cet encadré :

B. Prioriser les membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Ajoute les membres potentiels de ton équipe d'action dans la première colonne. Donne à chaque membre une note pour chacun des critères présentés dans la ligne du haut. Tu peux par exemple utiliser une échelle de 0 à 5, où 0 signifie que la partie prenante n'a aucune compétence, expérience ou aucun autre atout à offrir dans ce domaine et où 5 signifie qu'elle a de vastes compétences, expériences ou autres atouts à offrir à ton équipe. Additionne les notes et utilise les résultats totaux pour identifier les partenaires que tu aimerais compter dans ton équipe.

Nom de la partie prenante :	Résultat de l'analyse des pouvoirs	Engagé à fournir des espaces et plateformes pour la participation des jeunes	Liens avec la communauté	Expérience dans le travail de suivi et de responsabilisation (par ex. les ODD et/ou l'après-2015)	Solides antécédents en matière de transparence et de responsabilisation	Temps et capacité en termes de personnel pour participer à l'équipe	TOTAL
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							

C. Réfléchir aux points forts et aux points faibles des membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Tu peux réaliser une analyse SWOT pour t'aider à définir les points forts des membres de ton équipe ainsi que les domaines dans lesquels ils peuvent avoir besoin d'aide supplémentaire. Cette analyse examine les points forts et les points faibles, ainsi que les chances et les menaces qu'ils représentent pour ton équipe. Nous avons inclus un *exemple* dans la première ligne pour t'aider.

Nom de la partie prenante	Points forts	Points faibles	Chances	Menaces
<i>Exemple</i> : Coalition nationale pour une éducation de qualité	<i>Respectés et bien connectés dans le secteur de l'éducation</i>	<i>Représentation des jeunes actuellement limitée dans la coalition</i>	<i>Pourrait mettre ses solides compétences de recherche au service de l'analyse des données</i>	<i>L'actuelle campagne sur l'éducation absorbe une grande partie des ressources de la coalition</i>

D. Attribuer des rôles et responsabilités aux membres de ton équipe d'action sur la responsabilisation

Maintenant que tu as réuni tes partenaires, il est temps d'établir leurs rôles et responsabilités. Tu peux utiliser le tableau ci-dessous pour t'y aider. Nous avons aussi ajouté quelques détails supplémentaires que tu peux noter pour t'aider à gérer ton équipe d'action. Nous te conseillons de commencer avec un petit nombre de membres, par exemple quatre à six organisations partenaires ou individus clés. Tu auras ainsi plus de facilités à gérer ton équipe. À mesure que tu consolides ta position et que ton travail se poursuit, tu pourras commencer à ajouter d'autres partenaires intéressés par ton réseau.

Nom du membre de l'équipe d'action	Coordonnées	Personne de contact clé	Rôle convenu (responsable des questions, responsable de la communication et des campagnes, responsable du plaidoyer, infomédiaire, responsable du suivi ou négociateur)	Responsabilités au sein de l'équipe d'action	Notes
1.					
2.					
3.					
4.					

Annexe 2 : Guide sur les outils de responsabilisation sociale (ÉTAPE 5)

Outil	Finalité de l'outil	Avantages de l'outil	Défis de l'outil	De quelles compétences ou connaissances auras-tu besoin pour l'utiliser ?	Dans quelle mesure les jeunes y ont accès ?
Analyse budgétaire indépendante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer des jeunes dans le cycle budgétaire pour influencer les priorités et décisions des responsables concernant l'allocation des financements ▪ Veiller à ce que le budget soit affecté à la réalisation des engagements liés aux ODD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peut aider à influencer l'allocation de ressources depuis le niveau local jusqu'au niveau national ▪ Aide à garantir que les groupes vulnérables, y compris les jeunes, sont pris en compte dans les budgets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'agit d'un « espace invité » – les jeunes sont souvent exclus des processus de budget officiels ▪ Engagement soutenu et durable nécessaire pour comprendre les tendances de l'allocation de budget au fil du temps 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les agents de liaison et les formateurs doivent jouir de compétences techniques en analyse budgétaire et en économie pour consolider les capacités et apporter un soutien durable aux jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organisations de la société civile de jeunes doivent avoir des connaissances en analyse budgétaire et des compétences de plaidoyer. Idéalement, elles ont aussi des liens avec les organisations de la société civile à chaque niveau (local, national, etc.) pour assurer la coordination des plaidoyers. Ces compétences peuvent être développées au fil du temps à l'aide de formations et de ressources.
Tableaux de bord de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter des informations sur l'expérience d'une communauté au niveau des services (généralement dans un cadre rural) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Très participatif – les jeunes peuvent concevoir leur propre tableau de bord ▪ Les tableaux de bord peuvent venir compléter un projet de responsabilisation plus vaste ▪ Bon marché et facile à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peut ne pas s'attaquer à la cause profonde des thématiques non couvertes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un facilitateur compétent pour guider le processus de mise en place du tableau de bord en garantissant l'entière participation de tous 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le jury doit être composé de 15 à 20 leaders de la communauté / des jeunes et organisations de la société civile ▪ Un comité de surveillance veille à ce que les conclusions du jury soient équilibrées. Celui-ci doit inclure des jeunes issus de divers milieux, notamment des jeunes marginalisés.
Jury citoyen	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le jury citoyen entend des témoignages sur une thématique particulière et émet des recommandations claires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crée un espace où la communauté et les responsables gouvernementaux peuvent interagir ▪ Met en place des connaissances spécialisées et des domaines d'expertise au sein de la communauté ▪ La nature approfondie du travail de recherche le rend crédible aux yeux des responsables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement à long terme des organisations de la société civile et engagement des membres du jury indispensables ▪ Accès aux informations indispensable pour prendre des décisions éclairées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un facilitateur compétent pour guider le jury ▪ De bonnes relations avec les décideurs pour obtenir les informations clés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le jury doit être composé de 15 à 20 leaders de la communauté / des jeunes et organisations de la société civile ▪ Un comité de surveillance veille à ce que les conclusions du jury soient équilibrées. Celui-ci doit inclure des jeunes issus de divers milieux, notamment des jeunes marginalisés.

Outil	Finalité de l'outil	Avantages de l'outil	Défis de l'outil	De quelles compétences ou connaissances auras-tu besoin pour l'utiliser ?	Dans quelle mesure les jeunes y ont accès ?
Enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP)	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des dépenses du gouvernement afin d'avoir un aperçu des sommes déboursées 	<ul style="list-style-type: none"> Renforce l'accès de la communauté à l'information Expose les faits de corruption ou de détournement de fonds Possibilité d'examiner la réactivité des principaux budgets aux jeunes et à leurs priorités 	<ul style="list-style-type: none"> Bonnes relations requises pour accéder aux informations clés Obtenir les bonnes informations peut prendre du temps Pour que l'ESDP soit participative, il faut consolider les connaissances budgétaires des communautés Le suivi de l'ESDP se limite au flux de fonds publics. Pour être pertinente, l'enquête doit s'inscrire dans un cadre de suivi budgétaire plus vaste 	<ul style="list-style-type: none"> Agents de liaison et formateurs dotés de compétences techniques en analyse budgétaire et en économie nécessaires pour aider les membres de la communauté / les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Requiert de comprendre la planification gouvernementale et les processus budgétaires et d'avoir accès aux possibilités de formation et de consolidation des capacités pour développer ces compétences
Outils de cartographie des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Des cartes thématiques numériques de ressources peuvent être conçues pour suivre l'état des ressources au sein d'une communauté. Les jeunes peuvent contribuer à collecter des données sur différents services et à utiliser des éléments factuels à des fins de plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> La cartographie en ligne rend les informations sur les services publiquement accessibles. Elle exploite et utilise par ailleurs les connaissances de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> L'adoption des outils nécessite des connaissances informatiques et une connexion interne fiable 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences informatiques, connaissance des systèmes de cartographie GPS, accès à la plateforme et ressources pour l'entretenir. Agents de liaison pour apporter un soutien informatique et plus général aux groupes qui collectent les données 	<ul style="list-style-type: none"> Requiert un niveau basique de compétences informatiques, une formation en méthodologies GPS et un accès à un ordinateur
Parlements de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes débattent de thématiques clés au sein de la communauté, puis présentent des recommandations et soumettent des propositions aux décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Des jeunes issus de divers milieux ont la possibilité d'exprimer leurs opinions dans un forum ouvert Définit les thématiques clés pour la suite des recherches et investigations 	<ul style="list-style-type: none"> Le parlement comporte le risque d'être cérémonial. Des résultats clairs et des engagements de la part des responsables observateurs sont nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Un facilitateur compétent qui peut animer le débat parlementaire et l'aiguiller vers des recommandations claires 	<ul style="list-style-type: none"> Requiert des compétences de prise de parole en public et d'analyse politique pour que les débats restent focalisés et pertinents par rapport au contexte politique.

Le guide a été mis au point à l'aide des ressources suivantes, que nous t'encourageons à utiliser pour en savoir plus sur les outils énumérés ci-dessus.

- ActionAid (2012), *Democracy Justice and Accountability at the Local Level*, http://www.actionaid.org/sites/files/actionaid/final_democracy_double_page_spread_21.06.12.pdf
- African Monitor (2010), *Tools for monitoring development issues at grassroots level*
- Banque mondiale, *Sourcebook on "Social Accountability: Strengthening the Demand Side of Governance and Service Delivery"*, http://www.worldbank.org/socialaccountability_sourcebook/contact_welcome/welcome.html

Annexe 3 : Faire entendre ta cause : publics et messages clés (ÉTAPE 7)

Utilise ce modèle pour t'aider à identifier les personnes que tu veux interpellier, les messages clés que tu veux qu'elles entendent et la façon dont tu vas défendre ta cause. Nous avons inclus un *exemple* pour t'aider.

Public (par ex. décideurs, jeunes, médias)	Que veux-tu les inciter à faire ?	Messages clés (parmi tes revendications de plaidoyer, lesquelles sont les plus importantes pour ce public ?)	Comment vas-tu défendre ta cause ? (par ex. rapport, graphiques, étude de cas)	Canal de communication – où vas-tu t'exprimer ? (par ex. journal, réseaux sociaux, radio, réunion avec les responsables)
<i>Gouvernement (y compris le ministère de l'Éducation)</i>	<i>Garantir que le nombre d'instituts de formation est proportionné à la population jeune de chaque région</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre de places insuffisant dans les instituts de formation dans notre région</i> ▪ <i>Forte concurrence pour les places disponibles</i> ▪ <i>Les jeunes femmes des régions rurales sont désavantagées à cause du</i> ▪ <i>décrochage scolaire et du manque de qualifications de niveau A</i> 	<i>Rapport contenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>des graphiques présentant les données sur les espaces disponibles et les taux de fréquentation des jeunes femmes des régions rurales</i> ▪ <i>une étude de cas sur une jeune femme souhaitant poursuivre son éducation et sa formation mais qui n'en a pas la possibilité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>réunions de lobbying en personne</i>

Annexe 4 : Modèle budgétaire (ÉTAPE 8)

Tu peux utiliser ce modèle pour concevoir un budget qui accompagnera ton plan de mise en œuvre. Ce budget doit inclure les financements dont tu auras besoin pour mettre ton plan de mise en œuvre en pratique. Nous avons rempli une section à titre d'*exemple*.

Nom du projet : Accountability Advocates - Kenya

Période budgétaire : septembre 2015 – juin 2016 Devise : USD

Code de coûts	Poste du budget	Coût par unité (devise)	Nombre d'unités	Coût total (devise)	Notes
A Establishing the accountability network					
A1	<i>Location d'une salle pour un atelier d'une journée</i>	<i>50 USD</i>	<i>1</i>	<i>50 USD</i>	<i>Location d'une salle de conférence au Happy Hotel de Nairobi pour une réunion de lancement.</i>
A2	<i>Rafraîchissements pour un atelier d'une journée</i>	<i>2 USD</i>	<i>20 personnes</i>	<i>40 USD</i>	<i>Déjeuner et sodas pour 20 participants à une réunion de lancement.</i>
A3	<i>Papeterie pour un atelier d'une journée</i>	<i>15 USD</i>	<i>1</i>	<i>15 USD</i>	<i>Papeterie requise pour la réunion de lancement.</i>
B					
B1					
B2					
B3					
C					
C1					
C2					
C3					
D					
D1					
D2					
			Sous-total		
E					
E1	Imprévus				
			Total		

Annexe 5 : Modèle de plan de mise en œuvre de l'équipe d'action sur la responsabilisation (ÉTAPE 8)

Tu peux compléter ce modèle avec l'aide de ton équipe d'action sur la responsabilisation. Il t'aidera à planifier le travail de ton réseau pour les prochains mois. Il doit mettre en avant ce que vous essayez de réaliser ensemble, les activités que vous devrez mettre en œuvre (et quand) ainsi que les membres responsables de chaque activité.

NO.	ÉTAPE Quel est l'objectif que vous souhaitez réaliser ?	ACTIVITÉ Que devez-vous faire pour réaliser ces objectifs ?	RESPONSABLE Qui est responsable de ces activités ?	RÉALISABLE / RÉSULTAT Quel sera le résultat de vos activités ?	COMMENTAIRE Ajoute tout ce qui te paraît important	



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

La responsabilisation en action : guide pratique sur le suivi des objectifs de développement durable par les jeunes, par Restless Development
sous licence Creative Commons Paternité-pas d'utilisation commerciale 4.0 licence internationale. Pour plus de détails, voir www.creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/.

Copyright @ Restless Development 2015

Tous droits réservés.